

#2

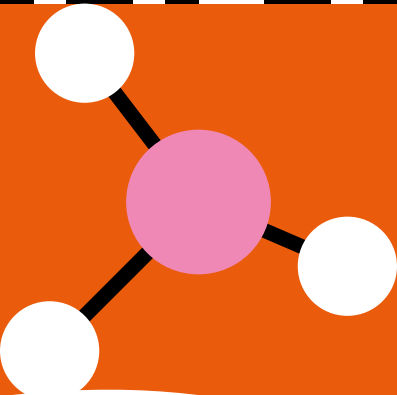
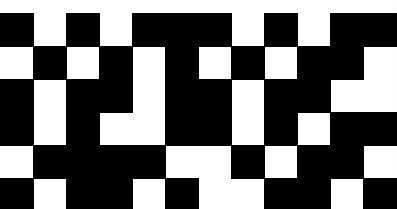
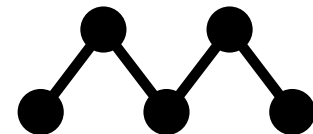
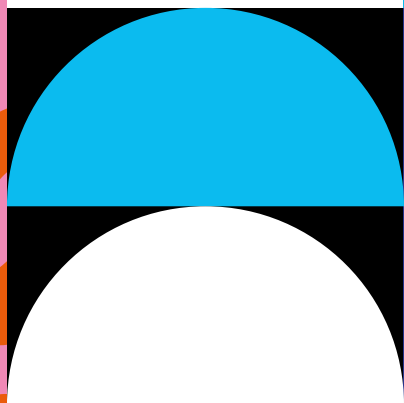


SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2024
-
2030



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

HIRIGUNE
ELKARGOA

COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION



©CAPB / Carolepro

sommaire

	Cartographie : l'économie au Pays Basque	4
1.	Une ambition pour le Pays Basque : favoriser le développement d'une économie productive, responsable et équilibrée pour le territoire	6
2.	Structurer les filières économiques du territoire pour accompagner le développement de l'emploi productif et qualifié	10
3.	Quatre axes opérationnels au service du développement économique du Pays Basque	15
	Axe 1 - Innovations et entrepreneuriat	16
	Axe 2 - Entreprises et territoire	25
	Axe 3 - Transitions écologiques, énergétiques et sociétales	32
	Axe 4 - Sobriété foncière et préservation de la ressource en eau	40
4.	Rôle et principes d'intervention	49

La Communauté d'agglomération Pays Basque est à un moment de son histoire où elle opère des choix qui engagent l'avenir de notre territoire. À l'heure où nous devons envisager chacune de nos actions à travers un prisme environnemental, à l'heure où nous changeons nos manières d'aménager pour préserver nos espaces naturels et faire vivre l'ensemble du Pays Basque, nous réaffirmons notre volonté de maintenir une ambition économique forte.

C'est tout le sens de ce nouveau Schéma : concilier développement économique et préservation du Pays Basque. L'un n'ira pas sans l'autre, j'en suis profondément convaincu.

Voici donc les grandes orientations que nous avons collectivement fixées pour être au rendez-vous de ces enjeux majeurs : continuer d'accompagner les entreprises et être le terreau de leur développement pour un Pays Basque toujours productif, porteur de richesse, d'emplois qualifiés, d'avenir pour nos jeunes. Il faut le faire, c'est l'engagement que nous prenons, en implantant nos entreprises et en pérennisant nos emplois au cœur de tous nos bassins de vie.

Autre parti pris essentiel, ce Schéma instaure le recours au bail à construction dans chacune des zones d'activités économiques aménagées par notre institution. Cette mesure nouvelle permet à la fois de sanctuariser l'activité productive sur le territoire, de garder la maîtrise foncière dans les mains de la puissance publique, et enfin de lutter contre la spéculation foncière dont le Pays Basque pâtit depuis trop longtemps.

Les défis à relever sont importants et ce travail indispensable, mais le Pays Basque bénéficie de nombreux atouts pour y parvenir. Nous le voyons, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à opérer leur mue vers des modèles innovants, plus vertueux, plus respectueux de l'environnement. Elles peuvent compter sur notre institution pour les accompagner en ce sens et ce, sur l'ensemble du territoire.

Sylvie Durruty
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
en charge de l'économie et l'innovation.

Si l'on devait la résumer, l'ambition de notre politique économique est de faire du Pays Basque un territoire productif, résilient et équilibré. Ces trois piliers ont toujours guidé notre action mais nous avons choisi de réactualiser notre Schéma de développement économique pour clairement afficher notre volonté d'accélérer au service du Pays Basque et de ses entreprises. La collectivité assume son rôle fédérateur, le trait d'union entre toutes les parties prenantes de l'économie.

D'abord, nous leur octroierons plus d'aides directes. En effet, un euro investi par la collectivité engendre entre 7 et 14€ investis par les entreprises sur le territoire selon les dispositifs. Cet effet de levier est donc majeur et incontournable. Selon notre nouvelle doctrine, nous soumettrons systématiquement ces aides au respect de critères environnementaux. Les entreprises, je le vois sur le terrain, souhaitent s'engager auprès de nous dans la voie de la transition écologique.

Ensuite, nous accélérerons le maillage du territoire en équipements économiques : incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, tiers-lieux, village d'artisans ou zones d'activités économiques. À cet égard, nous avons désormais un double prisme, celui de la filière économique bien sûr, et également celui du territoire.

L'emploi productif, qualifié et correctement rémunéré, a augmenté de 10% au Pays Basque depuis 2009. Le Pays Basque fait partie des rares intercommunalités avec une croissance de cet ordre. Nous sommes dans la bonne direction.

Accélérons !

Jean-René Etchegaray
Président de la Communauté d'Agglomération Pays basque
et Maire de Bayonne

L'ÉCONOMIE AU PAYS BASQUE

LE PAYS BASQUE

Une superficie de 3000 km²

10 pôles territoriaux 318 709 habitants (source INSEE 2023 Recensement de la population 2020)

73 177 établissements (source SIRENE 2023 hors SCI)

132 660 emplois (ordre de grandeur issu des sources INSEE 2023 : recensement de la population 2020 et base DSN/BTS)

LE QUASI PLEIN EMPLOI AU PAYS BASQUE

Depuis les années 2000, le taux de chômage du Pays Basque reste inférieur aux moyennes nationale et régionale.

En 2023 il était de :

6% au Pays Basque 7,3% à l'échelle régionale 7,5% à l'échelle nationale

UNE DYNAMIQUE FORTE DE CRÉATION D'ACTIVITÉ

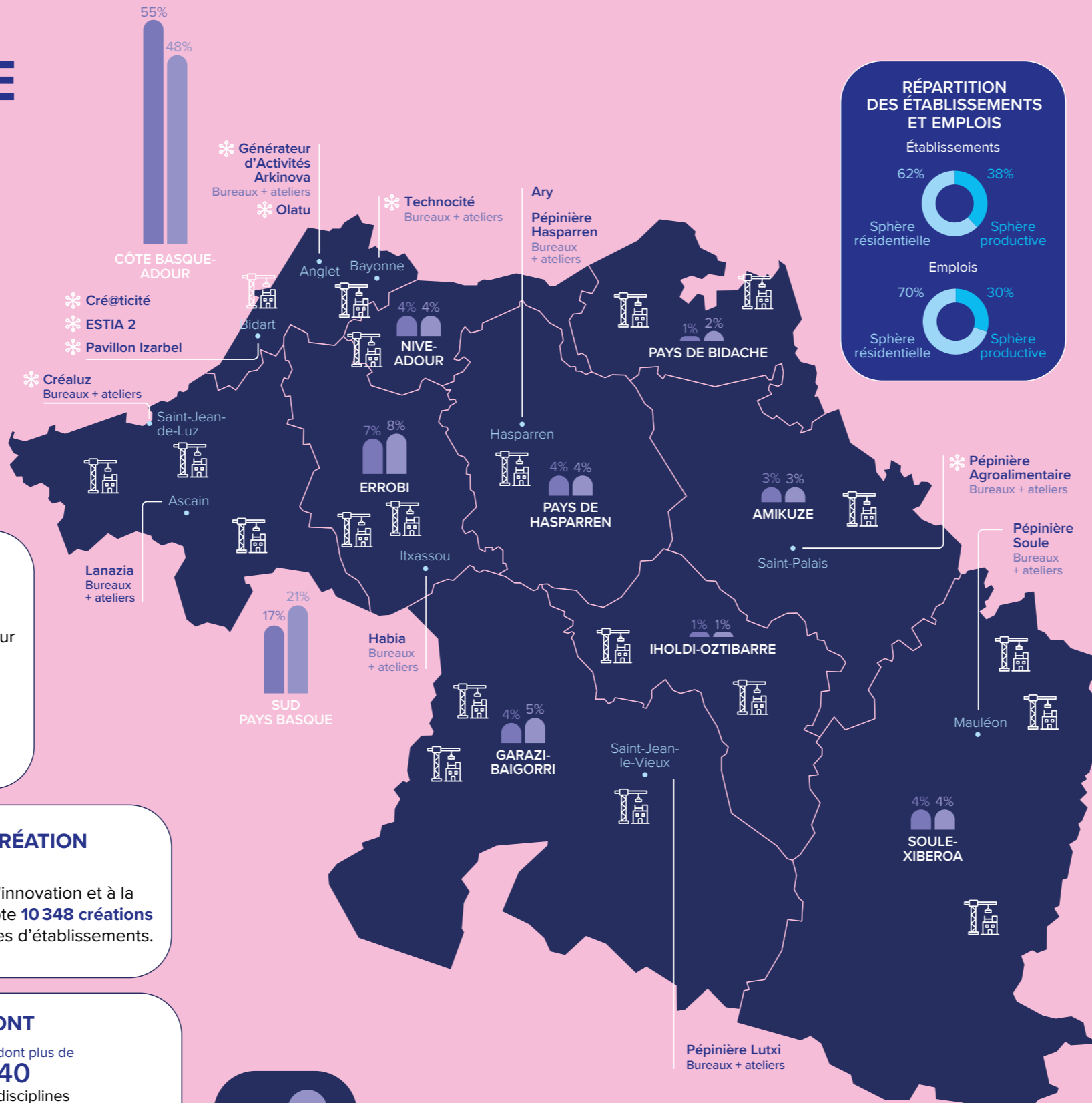
Le Pays Basque reste très favorable à l'innovation et à la création d'entreprises. En 2023 il compte **10 348 créations d'établissements** pour 5 398 fermetures d'établissements.

PRÈS DE 9 000 ÉTUDIANTS DONT

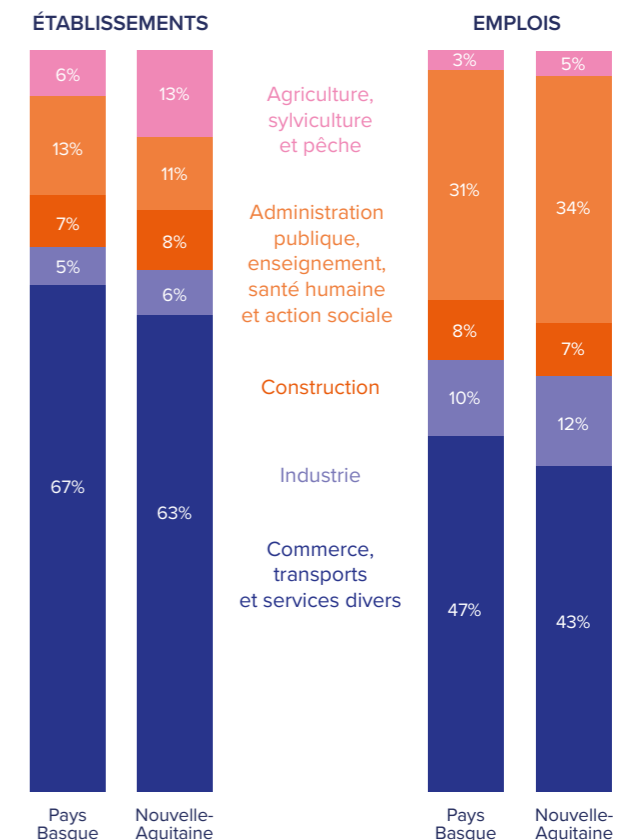
2 écoles d'ingénieurs plus de **250** années de formation **5** champs disciplinaires dont plus de **40** disciplines différentes

La Recherche et le Transfert de technologies

8 laboratoires/instituts de Recherche (UPPA, Estia, INRAe, CNRS, Ifremer...), **8** Chaires de Recherche, 1 challenge scientifique, 1 LabCom, **8** plateformes technologiques (dont Compositadour, Addimadour, Turbolab, PFT Errecart, Cetia, Nobatek / INEF 4)

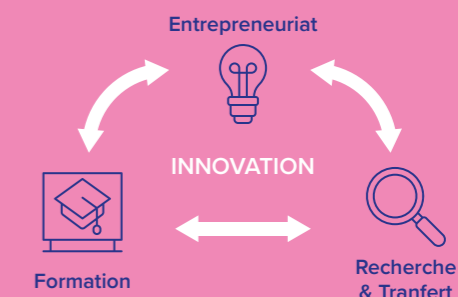


RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EMPLOIS PAR CATÉGORIES D'ACTIVITÉS



La technopole Pays Basque : un levier performant pour l'économie productive et l'innovation

Le modèle technopolitain facilite les synergies et l'innovation entre tous les acteurs.

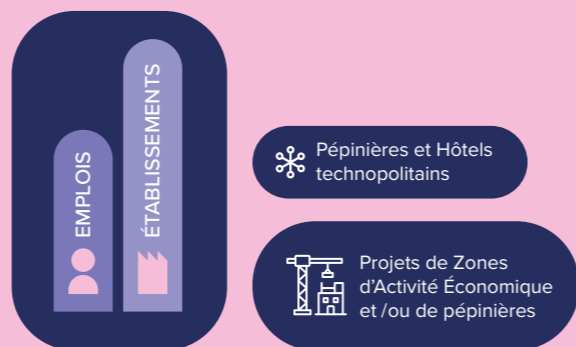


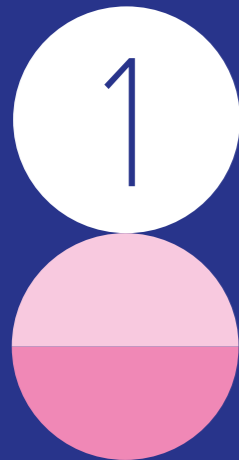
La Technopole Pays Basque aujourd'hui c'est :

6 pépinières **3** hôtels d'entreprises **70** entreprises en pépinière
160 entreprises sur site **1500** emplois **2700** étudiants

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

136 sur le territoire **83** communautaires gérées par la collectivité
8 zones publiques hors gestion Communauté d'Agglomération Pays Basque **46** zones privées





Une ambition pour le Pays Basque : favoriser le développement d'une économie productive, responsable et équilibrée pour le territoire

et l'inflation du prix du foncier devenu spéculatif;

- les difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée et de nouveaux talents.

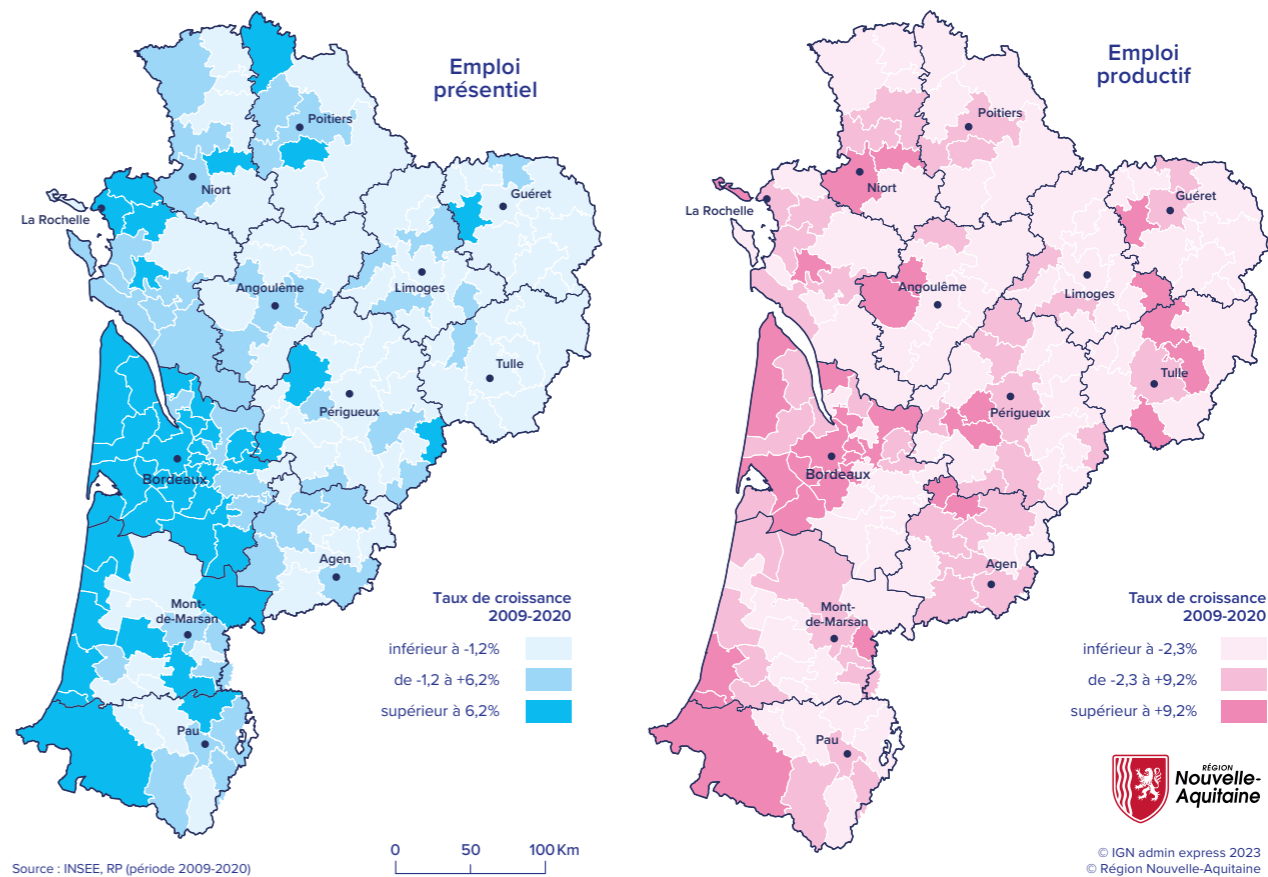
En parallèle, l'économie résidentielle du Pays Basque poursuit son expansion et traduit l'attractivité continue du territoire et sa forte dynamique démographique.

La croissance de l'économie résidentielle doit donc être compensée par une action publique forte et résolue en faveur de l'économie productive afin de garantir l'équilibre socio-économique du Pays Basque.

Pour concrétiser cette ambition, la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite une action forte et coordonnée, adaptée aux nouvelles aspirations sociétales, territoriales et environnementales. Dans cette optique, le **Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) Pays Basque & Seignanx** met en avant la nécessité de développer des activités productives et industrielles à haute valeur ajoutée, tandis que les futurs **Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux** soulignent l'importance d'une gestion adéquate du foncier pour favoriser l'implantation d'entreprises productives, artisanales et industrielles.



Activités présentes et activités productives



PLUI

C'est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification globale et stratégique qui fixe la vision des élus pour l'aménagement du territoire, pour les 15 ans à venir. Ici, le SCoT couvre 66 communes et plus de 330 000 habitants du Pays Basque et du Seignanx.



ÉCONOMIE PRODUCTIVE

Activités qui produisent des biens et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Elle concerne les activités économiques marchandes engagées dans un marché local, national et international. Elle fédère tous les acteurs de l'industrie.

ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE

Activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans le territoire, qu'elles soient résidentes ou de passage. Cela comprend notamment la construction, le commerce de détail, les transports de voyageurs, l'action sociale, les activités financières, le tourisme...

RÉAFFIRMER LE RÔLE DE L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE

La structure économique du Pays Basque repose sur deux piliers : d'une part **l'économie productive** et d'autre part **l'économie résidentielle**, historiquement ancrées sur le territoire et caractérisées par une grande diversité d'activités, de compétences et d'emplois.

Au travers de ce Schéma de Développement Économique, la Communauté d'Agglomération Pays Basque réaffirme **son engagement en faveur d'une économie productive**, vecteur essentiel d'un développement équilibré.

Sur la période 2009-2020, deux indicateurs permettent de mesurer d'une part la dynamique de création d'emplois sur l'ensemble du champ économique et notamment sur le secteur productif et d'autre part la prédominance du moteur résidentiel au regard de l'attractivité du territoire :

- les taux de croissance des emplois dans les secteurs résidentiels et productifs au Pays Basque sont respectivement de +6,2 % et +9,2 %,
- une répartition des emplois au Pays Basque en 2020 indiquant une prédominance du secteur résidentiel à hauteur de 70 % contre 30 % pour le secteur productif.

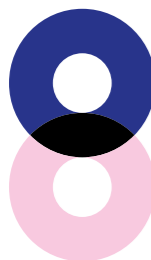
La vitalité du tissu entrepreneurial et productif basque s'illustre par plusieurs indicateurs significatifs :

- une croissance ininterrompue du nombre d'entreprises productives ;
- une augmentation soutenue des emplois ;
- un taux élevé de pérennité des entreprises ;
- un niveau de chômage inférieur aux moyennes régionales et nationales ;

Pour autant, l'économie productive se trouve aujourd'hui confrontée à plusieurs enjeux conjoncturels locaux et nationaux. Parmi eux :

- **la rentabilité du modèle économique : une économie créatrice de valeur ajoutée avec des marges moins élevées donc une structure économique plus fragile pour les entreprises ;**
- **la rareté du foncier à vocation économique, la pression résidentielle**





ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Face à la réalité du changement climatique, les entreprises se voient confrontées à des défis sans précédent, les obligeant à revoir leurs pratiques et leurs modèles économiques. Elles doivent non seulement s'adapter aux nouvelles réglementations environnementales, mais aussi anticiper les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

La transition vers une économie plus durable et résiliente nécessite des investissements significatifs dans des technologies vertes, ainsi que des changements fondamentaux dans la façon dont elles opèrent et interagissent avec leur environnement. En outre, les entreprises doivent prendre en compte les attentes croissantes des consommateurs et des investisseurs en matière de responsabilité environnementale, ce qui peut avoir un impact sur leur notoriété et leur performance financière à long terme.

À l'échelle du Pays Basque des études approfondies telles que l'étude sur le métabolisme économique du Pays Basque et le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) mettent en lumière les vulnérabilités auxquelles vont être confrontées les entreprises et suggèrent une approche résiliente par le développement de chaînes de valeur économiques ancrées sur les ressources du territoire et par la mise en œuvre de synergies locales.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage à relever le défi majeur d'accompagner ces entreprises dans leur transition vers des pratiques plus écologiques et énergétiquement responsables. Cette nécessité s'inscrit dans le cadre du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** adopté en 2021, visant à faire du Pays Basque un territoire durable sur le plan énergétique et écologique d'ici 2050.

En parallèle, elle s'engage à accompagner le développement de l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)**, déjà largement ancrée dans le territoire avec une tradition coopérative, un écosystème riche et diversifié et des dynamiques de coopération au service de l'innovation sociale. Cette orientation constitue un levier essentiel pour favoriser un développement économique durable et une transition vers une économie plus équitable et solidaire.

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ASSURANT UN MAILLAGE ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

Penser et mettre en œuvre un aménagement harmonieux de l'ensemble du Pays Basque constitue un pilier fondamental de l'action de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. C'est l'échelle territoriale pertinente pour préserver et réinventer l'unicité d'un territoire caractérisé par une diversité géographique, démo-

graphique et économique marquante alliant villes et villages, océan et montagne, patrimoine et modernité, économies productives et résidentielles.

Si cette vitalité n'est pas uniformément répartie, certains territoires nécessiteront un soutien accru et des moyens particuliers face à la déprise démographique ou aux défis d'implantation ou de reprise d'entreprises.

Une action forte en faveur de l'économie productive et artisanale est indispensable afin de garantir un équilibre économique et la diversité des activités, des entreprises, des emplois et des dynamiques territoriales.

En appui, les documents d'urbanisme tels que le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) doivent permettre de projeter dans le temps l'aménagement du territoire en réponse aux besoins d'aujourd'hui et demain, mais aussi de mettre en cohérence les politiques publiques tout en garantissant les grandes fonctions dans l'occupation des sols.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a pour objectif de concilier les politiques de développement avec la préservation des terres agricoles et du cadre de vie, assurant ainsi une vitalité et pérennité économique durable et respectueuse de l'environnement.

Cette ambition pourrait également être déclinée dans une logique transfrontalière au travers de collaboration avec les acteurs économiques en Euskadi et en Navarre.



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Pays Basque est le document cadre de la politique climat-air-énergie du territoire pour la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets projetés localement. Il pose des objectifs de long terme et des actions de court terme.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Désigne un ensemble d'acteurs (coopératives, mutuelles, associations, fondations, sociétés commerciales de l'ESS) dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

BMS ALL circuits
à Mouguerre
©Côte Sud Photo



Structurer les filières économiques du territoire pour accompagner le développement de l'emploi productif et qualifié



SOUTENIR LES FILIÈRES HISTORIQUES ET ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES POTENTIALITÉS

La Communauté d'Agglomération Pays Basque concentre ses efforts autour de filières historiques et structurantes, telles que les Industries et services du numérique, l'Aéronautique, les matériaux avancés et la robotique, la Construction durable, l'Économie bleue, la Transformation agroalimentaire, l'Artisanat d'art et de production, les Industries de la santé et la **Medtech**, ... Ces filières, aux degrés de maturité variés, bénéficient d'atouts économiques en termes de savoir-faire et de compétences sur le territoire, et constituent de véritables chaînes de valeur.

En parallèle, la Communauté d'Agglomération Pays Basque est engagée dans l'identification et la structuration de filières émergentes et beaucoup plus ancrées sur l'identification des ressources locales pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels et futurs. Deux exemples pour illustrer :

- Industrie des systèmes énergétiques : une plus grande souveraineté énergétique du territoire passera nécessairement par une structuration d'une filière portant ces développements d'énergies renouvelables. Le projet houlomoteur en est une première illustration.
- Économie créative : aux frontières du champ culturel, la structuration et l'accompagnement des acteurs de la création et du champ artistique offrent de véritables opportunités.

Cette approche permet de concentrer les ressources dans les filières historiques, de répondre aux défis de compétitivité et d'innovation auxquels fait face le territoire, et de traduire les ambitions du **projet de territoire** en faveur d'un Pays Basque résilient, vivant et habité, et engagé.

Pour chacune de ces filières, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage à positionner son action en faveur d'un développement durable répondant aux grands enjeux de transition environnementale et sociétale. Cela comprend l'élaboration de feuilles de route, l'impulsion et le soutien de projets structurants et la mise en réseau et l'animation des acteurs.



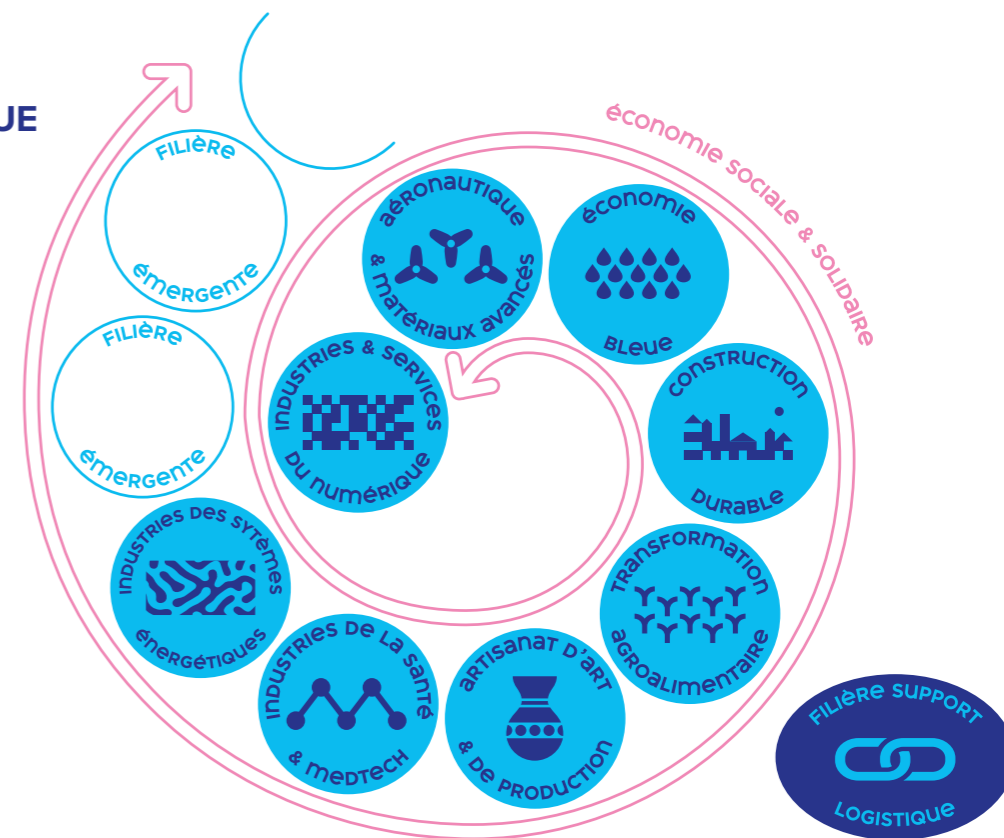
PROJET DE TERRITOIRE

Il réunit dans un même document l'ensemble des ambitions de la Communauté Pays Basque pour ses 21 politiques publiques communautaires pour la durée du mandat, mais aussi d'expliquer concrètement comment les services mettent en œuvre leur missions.

MEDTECH

Application de connaissances et de compétences organisées sous la forme d'appareils, de médicaments, de vaccins, de procédures et de systèmes développés pour résoudre un problème de santé et améliorer la qualité de vie.

LES FILIÈRES PRODUCTIVES AU PAYS BASQUE



DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Communauté d'Agglomération entend promouvoir et soutenir l'économie circulaire, pleinement intégrée dans l'économie productive. En favorisant le recyclage, la réutilisation, la réparation et le réemploi des produits et matériaux, l'économie circulaire vise à réduire la consommation des ressources naturelles et la production de déchets, renforçant ainsi la résilience du territoire face aux crises économiques ou environnementales. Elle génère une diversité d'emplois dans de nouveaux secteurs tels que la réparation et l'économie de la fonctionnalité, stimulant également l'innovation en encourageant les entreprises à repenser la conception des produits, les modèles d'affaires et les technologies de production et de recyclage.

FAVORISER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans un contexte marqué par des transitions sociétales et environnementales, la Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne également l'économie sociale et solidaire (ESS), un mode d'entrepreneuriat historiquement développé au Pays Basque. Cette approche se trouve au cœur des dynamiques locales, avec des entreprises de l'ESS présentes dans tout le Pays Basque, représentant environ 13% de l'emploi, réparties entre plus de 1000 associations employeuses et près de 200 coopératives. Prônant un modèle d'entreprises portant une finalité sociale, l'ESS constitue une composante essentielle du développement économique du territoire, le modèle coopératif étant une tradition solidement enracinée au Pays Basque. Depuis les années 1980, les coopératives ont largement contribué à son développement, au même titre que les entreprises classiques.

La feuille de route vise à accompagner les projets à vocation économique afin de faire de l'ESS une opportunité de développement et de relocalisation des activités industrielles et artisanales.



PLUS D'INFOS

Filière Industries et services du numérique

Le numérique peut constituer un levier majeur pour préserver les ressources, améliorer les modes de vie et soutenir par hybridation les autres filières et secteurs du territoire telles que la santé, les industries culturelles et créatives, la construction durable ou l'industrie du futur.


Cette filière historique du territoire dispose d'un écosystème riche réparti sur l'ensemble du territoire avec plus de 115 entreprises et 1000 salariés. Elle s'est particulièrement développée sur les 10 hectares du site technopolitain Izarbel à Bidart.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage en faveur d'un numérique durable et innovant, plus sobre et inclusif au service des transitions. Afin de répondre aux grands enjeux sociétaux et aux changements d'usage, sa feuille de route lie développement économique et enseignement supérieur et propose de massifier et structurer le secteur, former les talents de demain, innover et fédérer autour d'un numérique responsable.

Filière Aéronautique, matériaux avancés et robotique

En regroupant 80 entreprises et environ 3 500 emplois, le Pays Basque est un bassin historique de la filière aéronautique. Elle se concentre autour d'un important réseau de sous-traitants fournisseurs et prestataires de services. La filière s'est également développée grâce au site technopolitain Technocité, labellisé « Aerospace Valley » à Bayonne. Grâce à cet écosystème, les acteurs bénéficient d'outils communs d'innovation et de transfert de technologies dans les domaines de l'aéronautique, de l'aérospatial et des matériaux avancés. Parmi ces ressources, on compte des plateformes technologiques telles que Compositadour, spécialisée dans les matériaux composites, Addimadour, dédiée à la fabrication additive, et Turbolab, une plateforme d'essais dédiée à la propulsion innovante pour développer et tester des solutions au service de la décarbonation de la mobilité aérienne légère.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération Pays Basque soutient activement le développement de Xibetek, une plateforme technologique, antenne de Compositadour située en Soule, visant à encourager l'innovation dans les PME industrielles.

 Pour en savoir plus, voir p. 23

Filière Économie bleue

L'économie bleue au Pays Basque regroupe une multitude d'acteurs socio-économiques représentant environ 5 000 emplois. 90 % des établissements comptent moins de 10 salariés et couvrent un large éventail d'activités traditionnelles telles que la glisse (44 %), la pêche avec environ 150 navires (36 %), le nautisme (9 %), ainsi que des secteurs émergents comme les énergies marines renouvelables et le biomimétisme (3 %), la gestion des risques (4 %), et le commerce portuaire, entre autres.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage à soutenir ces acteurs, quels que soient leur taille et leur niveau de maturité économique. Elle vise à capitaliser sur l'expérience des secteurs traditionnels pour favoriser l'essor des secteurs émergents à fort potentiel comme les Énergies Marines Renouvelables (EMR). Dans cette optique, la Communauté d'Agglomération poursuivra son accompagnement d'initiatives innovantes et durables dans le domaine de l'économie bleue, et au service de l'océan en particulier. Cela se traduit notamment par la consolidation de la pépinière d'entreprises Créaluz à Saint-Jean-de-Luz et la création d'un pôle d'innovation dédié aux technologies de l'océan et au biomimétisme marin.

Filière Construction durable

La construction durable constitue un levier majeur face aux défis de la transition à travers l'intégration des enjeux environnementaux, l'éco-conception, la maîtrise énergétique et la sobriété, inscrite dans la trajectoire du Plan Climat du Pays Basque.

L'écosystème local regorge d'acteurs innovants, notamment avec le centre de transfert technologique Nobatek/INEF4, l'école d'ingénieurs ISA BTP (Institut Supérieur Aquitain du BTP), les laboratoires de recherche de l'UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour), le lycée Cantau, la Fédération Compagnonnie des Métiers du Bâtiment et la pépinière d'entreprises innovantes Générateur d'Activités Arkinova, impulsée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Une feuille de route sera élaborée pour accompagner la filière selon trois axes principaux :

- Encourager l'émergence et soutenir le développement de solutions innovantes dans le domaine de la construction durable.
- Accompagner le développement des projets innovants sur le territoire.
- Valoriser les actions, opérations, démarches, efforts et expérimentations menés par la filière en matière de durabilité.

Filière Artisanat d'art et de production

Avec près de 700 acteurs sur le territoire, cette filière historique contribue entre autres, au rayonnement du savoir-faire artisanal et patrimonial du Pays Basque. Pour accompagner son développement, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage dans l'élaboration d'une feuille de route visant à structurer et développer la filière afin de répondre à de nombreux enjeux :

- Sensibiliser au savoir-faire artisanal.
- Recruter et former.
- Concilier le savoir-faire traditionnel et les attentes des consommateurs.
- Accéder à des matières premières plus durables.

Cet engagement s'inscrit en synergie avec les initiatives déjà existantes, notamment dans le cadre de la Stratégie nationale 2023 sur les « Métiers de la main » et la feuille de route de la Région Nouvelle-Aquitaine « Filière cuir, luxe, textile et métiers d'art ».

Filière Transformation agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire occupe une place centrale au Pays Basque, avec près de 3 000 emplois répartis dans plus de 100 entreprises. Souvent en lien avec les 3 777 exploitations agricoles et leurs 8 801 travailleurs, il représente un levier majeur de développement économique et contribue également à la structuration et à l'aménagement du territoire, notamment en s'étendant sur l'ensemble du territoire, y compris dans des zones parfois difficiles. Au sein même du secteur, la diversité des filières est notable, englobant des industries laitières, de la viande (fraîche ou transformée en salaisons), de la transformation du poisson, des produits végétaux, du chocolat et des boissons, entre autres.

Dans le cadre de la politique agricole et alimentaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, la priorité est donnée à la valorisation de la production agricole locale et à la promotion d'une consommation locale autant que possible, visant ainsi à renforcer la souveraineté alimentaire à l'échelle du territoire. Une pépinière dédiée à la transformation agroalimentaire verra prochainement le jour à Aicirits et complètera le dispositif de création d'entreprises et amorcera le volet technopolitain de cette filière.

Filière Industries de la santé et Medtech

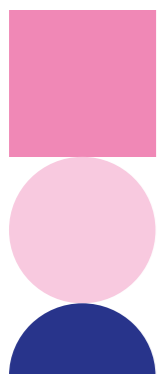
La filière des Industries de la santé et Medtech est riche d'une diversité de 5 484 acteurs, représentant 23 000 emplois dans la région. Cette filière est solidement enracinée au Pays Basque, grâce à la présence d'un grand nombre d'établissements de santé et d'acteurs industriels, principalement des PME à décision locale. La feuille de route de la filière vise à accompagner la structuration et la visibilité de l'écosystème territorial dans le domaine de la Santé et des Medtech, en mettant l'accent sur l'innovation comme réponse aux enjeux de transition, le développement à l'international et le déploiement de l'offre de formation. Elle s'inscrit en cohérence avec le plan du gouvernement « France Santé 2030 », les actions menées par la Région Nouvelle-Aquitaine et la feuille de route des Industries et services du Numérique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Filière Industries des systèmes énergétiques

L'augmentation de la production d'électricité décarbonée est un enjeu majeur tant au niveau européen que national. D'ici 2030, les énergies renouvelables devront occuper 42,5 % des consommations d'énergies nationales, et selon la loi Climat et Résilience, le mix énergétique national devra atteindre 40 % de production d'électricité décarbonée. La Région Nouvelle-Aquitaine se distingue parmi les régions les plus ambitieuses dans ce domaine. Dès 2021, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est dotée d'un Plan Climat prévoyant la couverture à 100 % des besoins énergétiques du territoire par les énergies renouvelables en 2050. Un développement massif des énergies renouvelables et des filières économiques associées est indispensable.

Dans cette optique, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage à structurer la filière des Industries des systèmes énergétiques, en mettant l'accent sur l'un des principaux potentiels en énergies renouvelables du Pays Basque : l'énergie de la houle. Les entreprises du Pays Basque, notamment les sous-traitants de la filière aéronautique tels que les usiniers, mécaniciens et électroniciens, sont en mesure de répondre aux besoins des fabricants de technologies houlomotrices dans la région. Le développement des technologies houlomotrices, encore en phase de maturation, contribuera à diffuser l'innovation sur le territoire.





ACCOMPAGNER LES ENJEUX LIÉS AU SECTEUR LOGISTIQUE

Enfin, accompagner les défis du secteur logistique est une priorité pour soutenir le développement économique du territoire. Ce domaine intègre de plus en plus de pratiques durables, telles que l'utilisation de véhicules moins polluants et l'optimisation des itinéraires de livraison pour réduire les émissions de carbone, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable du territoire.

Les grands équipements tels que le Port de Commerce et d'Industrie de Bayonne et le Centre européen de fret de Mouguerre, ou partiellement l'Aéroport de Biarritz Pays Basque jouent quant à eux un rôle essentiel comme outil support à cette fonction logistique du territoire.

3

Quatre axes opérationnels
au service du développement
économique du Pays Basque

Afin de répondre aux ambitions en faveur d'une économie productive, responsable et équilibrée, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage autour de 4 axes opérationnels :



AXE 1

Innovations et entrepreneuriat

Cap sur un territoire
innovant et responsable

La Communauté d'Agglomération Pays Basque renouvelle son soutien en faveur de l'innovation et poursuit sa volonté de l'inscrire dans l'ADN de son développement économique.

Pour relever les grands défis sociétaux, il est indispensable pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque de s'appuyer sur l'innovation au sens large :

- développer et diffuser les innovations d'usage et intégrer les innovations sociales et organisationnelles qui transforment les modes de production, de vie et de travail, contribuant ainsi à rendre les territoires plus résilients et durables ;
- soutenir les innovations technologiques issues de la recherche renforçant ainsi l'excellence des filières et leur compétitivité.

La stratégie de la Communauté d'Agglomération en matière d'innovation reposera sur 2 piliers complémentaires :

1 Favoriser l'accueil et l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'innovation et de recherche, ainsi que la coordination des acteurs de l'écosystème de l'innovation. La Communauté d'Agglomération continuera à promouvoir l'innovation et à renforcer la présence de Technopole Pays Basque sur le territoire. Elle encouragera également la dynamique de création d'entreprises innovantes.

2 Jouer un rôle actif dans le domaine de l'innovation en favorisant le déploiement de nouveaux outils de transfert de technologies. Pour concrétiser son ambition de faire de l'innovation un moteur de développement, le territoire doit offrir un cadre propice à l'expérimentation pour les entreprises.

L'INNOVATION: « BOOSTER » POUR TOUTES LES ENTREPRISES DU PAYS BASQUE

L'objectif est de proposer aux entreprises du territoire une offre de services complète pour les accompagner vers l'innovation, vecteur d'excellence, de compétitivité et génératrice d'emplois quel que soit leur domaine d'activité, leur taille ou leur localisation sur le territoire.

Le soutien à l'innovation dans les entreprises est l'un des marqueurs forts de la politique économique menée par la Communauté Pays Basque dont le but est de susciter, détecter, accompagner et financer les initiatives d'innovation. Pour cela, elle organise régulièrement de grands rendez-vous, des tables rondes thématiques, pour sensibiliser à l'innovation et en faire la promotion. Cela se traduit notamment par la mise en réseau d'espaces de créations d'entreprises et des pépinières afin d'assurer un accès à des services et en accompagnement qualifié de l'ensemble des entreprises du territoire.

Chaque année, la Communauté d'Agglomération lance des appels à projets innovants sur son territoire. Une refonte de son appel à projet historique, l'Atelier de l'innovation, permettra de mieux adresser les initiatives entrepreneuriales en faveur de l'innovation durable et responsable du territoire.



Pour en
savoir plus,
voir p. 26



À l'occasion des 10 ans de l'atelier de l'innovation de la Communauté Pays Basque ©Mathieu Prat

TECHNOPOLE PAYS BASQUE POUR PROPULSER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

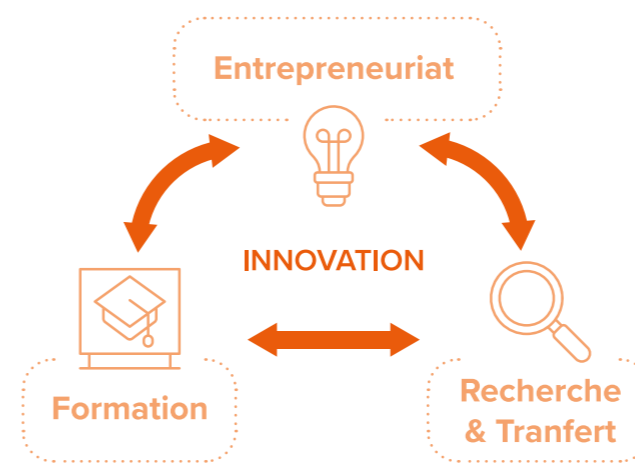
La collectivité s'est engagée dans un ambitieux programme 'Technopole Pays Basque' reposant sur le soutien de l'innovation, la mise en réseau et en résonance des acteurs de la recherche, de la formation et les activités économiques pour impulser et participer au développement de filière d'excellence du territoire.

Labellisée par le **réseau Retis** depuis 2018, Technopole Pays Basque s'organise autour de quatre filières d'excellence (voir chapitre filières du territoire):

- les industries et services du numériques;
- l'aéronautique, les matériaux avancés et la robotique;
- la construction durable;
- l'économie bleue.

Un enjeu majeur de ce Schéma de Développement Économique 2024-2030 est de reconduire la labellisation Retis sur cette période en mettant en œuvre les missions technopolitaines qui la garantissent:

1. l'animation et la mise en réseau des compétences;
2. l'ingénierie de l'innovation et de l'incubation;
3. le marketing territorial et l'accueil d'entreprises innovantes en partenariat avec les acteurs de l'innovation.



Le modèle technopolitain a pour objectif de faciliter les transferts de technologie et les synergies entre tous ses acteurs. Animation et mise en réseau des compétences, soutien de l'innovation au service des entreprises, promotion du territoire sont les différentes composantes de la dynamique technopolitaine.

STRUCTURER DE NOUVELLES FILIÈRES

Aussi et en complément du renforcement et du développement de l'existant un des objectifs stratégiques de ce schéma de développement économique est de poursuivre la structuration de la 5^{ème} filière technopolitaine dédiée à l'agriculture et la transformation agroalimentaire.

Une autre des ambitions de ce schéma de développement économique est d'élargir la labellisation à une 6^{ème} filière d'excellence dédiée aux Industries de la Santé et de la Medtech.

Dans le cadre de la politique agricole et alimentaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en cours de reconstruction, le volet technopolitain de sa feuille de route fait état d'une approche inédite alliant agriculture et agroalimentaire. Celle-ci est centrée sur la chaîne de valeur, de la production à la transformation, en cultivant sur chaque maillon la valeur humaine environnementale et économique.

La structuration de la 5^{ème} filière Agri-Agro s'articule selon 5 axes :

- Le revenu;
- La transformation;
- La durabilité;
- L'innovation;
- La connaissance.

Le défi pour la filière technopolitaine Agri-Agro du Pays Basque est d'émerger avec ses spécificités propres. En effet, l'activité agricole et agroalimentaire est présente sur l'ensemble du territoire et sans lieux « totems » aujourd'hui. Le modèle technopolitain Agri-Agro est donc à inventer, le format devra composer avec une identification territoriale, un maillage et une répartition géographique diffuse et dense sur le territoire.





Accompagner la structuration d'une 6^{ème} filière technopolitaine

Dans sa feuille de route « Industries de la Santé et Medtech » adoptée en juillet 2023, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage à :

- Renforcer les capacités de recherche du territoire avec un nouveau bâtiment en capacité d'accueillir des équipes de recherche en biologie cellulaire et en immunohématologie ;
- Proposer une offre de formation ambitieuse en particulier avec la création d'une licence Sciences pour la Santé pour former des scientifiques pouvant devenir acteur dans le milieu de la santé, dans les industries de la santé, les laboratoires pharmaceutiques, la santé numérique.
- Créer une pépinière d'entreprises pour accompagner les entreprises innovantes dans la Medtech ;
- Développer l'expérimentation collaborative et l'hybridation entre les start-ups et les entreprises dont les établissements de santé nombreux sur le territoire ;

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche est donc une des conditions essentielles du développement économique et à l'attractivité d'un territoire. Consciente de cet enjeu majeur, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mis en cohérence sa stratégie à travers l'élaboration d'un Schéma de Développement Universitaire (SDU) voté en décembre 2016.

Elle renforce la création de liens entre enseignement supérieur, recherche et économie. Elle fait un choix politique affirmé en soutenant la recherche et en accompagnant des parcours de formation sur des domaines stratégiques (Ingénierie et Numérique, Construction et aménagement durables, Environnement et océan, Agri/Agro et Sport/Santé...), faisant écho à ses filières d'excellence économiques qu'elles soient historiques ou en émergence

L'action publique vise ici à renforcer les capacités de la recherche et son rayonnement, accroître l'offre de formation et à constituer des écosystèmes performants. Le potentiel de chercheurs sur les domaines d'excellence est renforcé tout en donnant une réelle spécificité à son territoire. Les financements sont orientés vers les laboratoires de recherche reconnus et installés (ou en cours d'installation) sur le territoire, vers le soutien aux projets de recherche collaboratifs (LabCom, chaires, etc.), ainsi que vers l'accueil de nouvelles thématiques de recherche permettant l'implantation de chercheurs.

Les interactions entre les filières économiques et la recherche sont favorisées en permettant le rapprochement de projets entre entreprises et laboratoires ainsi que les projets partenariaux de recherche et développement ou de transfert de technologie.

RENFORCER L'ENTREPRENEURIAT À FORT POTENTIEL

Le Pays Basque possède une véritable dynamique de création entrepreneuriale fortement connectée à l'écosystème de l'innovation que promeut Technopole Pays Basque.

L'enjeu de ce schéma de développement économique sera de redynamiser l'entrepreneuriat innovant et d'agir sur les flux de porteurs de projet innovants qui, en raison des crises successives, de la difficulté à obtenir des prêts bancaires et du plein emploi constaté ces dernières années, tend à diminuer.

Technopole Pays Basque concentre toutes les composantes nécessaires à l'émergence et au développement de jeunes entreprises innovantes. Chaque filière d'excellence dispose d'un écosystème d'acteurs (Universités et laboratoires de recherche, Écoles d'ingénieur, clusters et pôle de compétitivité, fonds d'investissements et Business Angels...) fédéré autour de Technopole Pays Basque travaillant en synergie afin de favoriser l'émergence des innovations.

Par ailleurs une offre d'outils et de services complète et adaptée : incubateurs et pépinières d'entreprises, plateformes technologiques est développée.

Le +

Être accompagné au sein de Technopole Pays Basque permet de bénéficier, où que l'on se trouve sur le territoire, d'un suivi personnalisé par un chargé de mission, dédié pour chacune des filières, tout au long du développement du projet. C'est également avoir accès à des programmes de formation et des services individuels ou collectifs au travers de petits déjeuners, de retours d'expérience, d'ateliers thématiques, de rencontres professionnelles et d'opportunités d'affaires, mais également de conférences, d'appels à projets, de forums d'investisseurs...

L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Avec près de 9 000 étudiants sur le territoire et un objectif de 10 000 à horizon 2025 il est nécessaire, en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat étudiant innovant. Le développement de la culture entrepreneuriale et du passage à l'acte des étudiants est favorisé par la généralisation des formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation en licence, master et doctorat ou équivalent, dans toutes les filières de l'enseignement supérieur. Cette action s'appuie d'une part sur le Transfert et l'Entrepreneuriat sur les différents sites d'enseignement supérieur du territoire mais aussi sur des lieux 'Hub étudiants' que Technopole Pays Basque et ses partenaires ouvrent aux étudiants qui souhaitent développer leur projet. La Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite en particulier soutenir les étudiants porteurs de projets innovants et ambitieux pour une croissance durable sur le territoire.





TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

Processus désignant le transfert formel à l'industrie de découvertes résultant de la recherche universitaire ou privée dans le but de les commercialiser sous la forme de nouveaux produits et/ou services.

ACCÉLÉRER LE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE VERS LES ENTREPRISES LOCALES

La promotion de l'innovation sur le territoire passe par le renforcement et le développement de plateformes technologiques, véritables outils de transfert vers les entreprises pour faire monter ces dernières en compétences et renforcer leur dynamique d'innovation, en favorisant les interactions entre les entreprises et la recherche, quelle que soit leur taille et leur implantation géographique.

La collectivité souhaite accompagner la création d'une nouvelle plateforme véritable vitrine technologique de l'usine 4.0. Il s'agit d'accompagner le développement de start-up industrielles en première phase d'industrialisation et de rapprocher les plateformes technologiques Compositadour et Addimadour de l'écosystème entrepreneurial innovant afin de lui permettre de monter en puissance notamment sur les sujets de décarbonation.

Cette plateforme sera matérialisée par un nouveau bâtiment multi-usage et multi-publics composé d'ateliers industriels pour accueillir :

- des entreprises start-up, TPE et PME permettant notamment une continuité d'hébergement pour les acteurs industriels devenus matures après un accompagnement en pépinière d'entreprises ;
- un espace dédié à la formation professionnelle sur les procédés de fabrication avancés ;
- une unité de lieu pour Compositadour et Addimadour afin d'accompagner l'outil technologique dans son changement d'échelle et le développement de nouvelles activités sur les procédés du futur décarbonés et durables.

Cette nouvelle plateforme permettra de :

- renforcer l'open innovation, la porosité entre centre technologique et industriels ;
- d'accueillir de nouveaux moyens de mutualisation entre industriels ;
- de promouvoir l'industrie auprès des étudiants, chercheurs d'emplois et personnes en reconversion.

SUSCITER LES INITIATIVES COLLABORATIVES ET DEVENIR UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION

La collectivité souhaite faciliter le rapprochement entre donneurs d'ordre, publics comme privés, et les entreprises pourvoyeuses de solutions novatrices et promouvoir l'innovation collaborative. Elle s'appuiera entre autres sur son réseau de partenaires régionaux (Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine, Association Nouvelle-Aquitaine Technopoles).

Offrir un terrain de jeu aux entreprises et aux start-up en matière d'innovation nécessite aussi de la part de la collectivité de se positionner en tant que territoire d'expérimentation au travers de ses principales politiques publiques : eau, mobilités, déchets, construction, aménagement, ...

ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS



Turbolab : plateforme d'essais partagée

AKIRA Technologies, Compositadour et Addimadour (Estia), se partagent cette plateforme d'essais créée par la Communauté d'Agglomération Pays

Basque pour le développement de la propulsion aéronautique innovante. Turbolab permet de tester en conditions réelles des solutions technologiques innovantes au service de la décarbonation de la mobilité aérienne légère, avant la mise à l'échelle pour les avions commerciaux.

Turbolab propose une offre de formation initiale et continue, en association avec des acteurs spécialisés, proposant des cursus d'opérateurs, de techniciens et d'ingénieurs.

En partenariat avec les acteurs industriels, Tubolab initie et conduit des programmes de Recherche et Développement portant notamment sur les matériaux et procédés de fabrication.

Les équipes de la plateforme accompagnent les industriels (PME, ETI, grands groupes) dans l'intégration des nouvelles solutions soit via une prestation de conception et modification, la conduite d'essais, une prestation de Recherche et Transfert (R&T) amont ou encore dans le cadre de projets collaboratifs.



Xibetek : une déclinaison de Compositadour

Issu de Territoire d'Industrie Pays Basque #1, le pôle Xibetek est une antenne de Compositadour en Soule.

Son objectif est de développer une plateforme technologique mêlant formation initiale et continue, plateau technique dédié aux entreprises afin :

- d'encourager l'innovation dans les PME industrielles ;
- de favoriser les recrutements qualifiés et la montée en compétence des salariés ;
- d'attirer et conserver de jeunes talents dans les usines locales en leur proposant un parcours formation/emploi qualifiant, différenciant et adapté aux besoins des industriels.

Ce projet est développé en collaboration étroite avec le lycée du Pays de Soule à Chéraute, le rectorat, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'école d'ingénieur Estia et les industriels de Soule mobilisés autour de l'Odace.



Laminak : Pôle territorial du Numérique Culturel et Créatif

Avec le projet LAMINAK, la Communauté d'Agglomération crée au Pays Basque un Pôle

Territorial du Numérique Culturel et Créatif, fédérant dans un même écosystème les industries culturelles et créatives du territoire et les projets de la filière numérique issus de Technopole Pays Basque constituée d'entreprises innovantes, laboratoires de recherche et établissements proposant de l'enseignement supérieur. Un écosystème qui envisage le Pays Basque comme un village propice à la création numérique avec plusieurs centralités ou « maisons », connecté par un Centre de ressources décentralisé, le la(b)mina, catalyseur de l'innovation et de la Recherche et Développement autour des technologies immersives décarbonées. Il reposera sur une dynamique collective, pour faire germer les idées et les projets, animée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Ce projet sera accéléré par du financement local pour des projets de création à la croisée de l'artistique et de la technologie, imaginés et développés au Pays Basque, et soutenus par des infrastructures numériques écoresponsables locales.





AXE 2

Entreprises et territoire

Soutien de l'entrepreneuriat
sous toutes ses formes







La politique publique de développement économique a pour objectif de soutenir l'entrepreneuriat sous toutes ses formes. La Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite assurer une intensité de son action sur l'ensemble du territoire et elle se matérialise par 3 actions majeures :

- 1** Accompagner la création et le développement des entreprises par une offre de lieux, des incubateurs, pépinières, tiers-lieux et tout autre outil adapté grâce à un maillage territorial au plus près des bassins de vie des habitants et des entrepreneurs;
- 2** Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de financement individuels et collectifs pour accompagner les projets des entreprises;
- 3** Animer des programmes collectifs comme Territoire d'Industrie Pays Basque afin de créer un terreau fertile au développement de l'industrie dans les territoires par la mobilisation de tous les acteurs.

LE PARCOURS ENTREPRENEURIAL

En matière d'économie productive et artisanale, la typologie des entreprises qui créent de la richesse sur le territoire est très variée. L'action publique se concrétise par un accompagnement d'entreprises de toute taille (individuelle, TPE, PME, ETI ou groupe), de toute maturité (idéation, création, développement, transmission ou en difficulté), de toute nature (traditionnelle ou start-up innovante, urbaine ou rurale, récente ou pérenne).

La Communauté d'Agglomération Pays Basque propose aux porteurs de projets une offre complète, le « parcours entrepreneurial », adapté aux différents cycles de la vie d'entreprise. Ce parcours entrepreneurial comprend :

-  **La construction et la mise à disposition de lieux et de locaux (incubateurs, pépinières, ateliers, tiers-lieux, hôtels d'entreprises, villages d'artisans, ZAE) répondant aux besoins des entrepreneurs.**
-  **La structuration d'une offre homogène d'accompagnement des entreprises accessible en tout point du Pays Basque (start up, création, développement, cession et reprise).**
-  **Le renforcement des outils financiers au service de la création et de l'accompagnement d'entreprises par des conventions de partenariat avec des structures de financement et d'accompagnement.**
-  **Le soutien à la transmission des entreprises.**

AMÉLIORER LE MAILLAGE TERRITORIAL POUR OPTIMISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Le développement économique s'opère sur l'ensemble du territoire. Les besoins des entreprises dépendent entre autres de leur stade de maturité de leur secteur d'activité, leur localisation géographique etc. Chacun des outils déployés par la Communauté d'Agglomération Pays Basque participe au développement

économique local et offre un soutien au créateur d'entreprise de l'idée au projet et jusqu'au développement de l'entreprise et son insertion dans le tissu économique. Un référentiel d'accompagnement des porteurs de projets, commun à toutes les pépinières a été mis en œuvre et généralisé afin d'harmoniser les services à l'échelle du Pays Basque.

En plus des 11 bâtiments existants sur le territoire permettant d'accueillir 150 entreprises, la collectivité développe une nouvelle offre d'accueil des entreprises à horizon 2030 :

13 projets pour accueillir 120 entreprises supplémentaires :

des pépinières technopolitaines (Pépinière MedTech, Pépinière agroalimentaire à Aïcirits), les cellules industrielles à Technocité, un tiers-lieu (Olha à Banca), des ateliers à Saint-Jean-le-Vieux et à Chéraute.

21 projets de ZAE

permettant à court, moyen et long terme la création de 50 hectares de foncier économique public en complément des 83 zones publiques existantes.

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

• Aides directes aux entreprises


Les aides directes aux entreprises ont un véritable effet de levier sur l'économie en stimulant l'investissement, en créant des emplois, en développant des secteurs ou filières stratégiques, en agissant comme un catalyseur pour d'autres investissements et en atténuant les risques associés à des initiatives économiques.

Depuis la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les effets de levier des dispositifs d'aide directe mis en place sont très significatifs : pour un euro de la collectivité, les entreprises ont investi de 7 (dispositif Opération Collective de Modernisation) à 14 euros (Aide à l'immobilier d'entreprise ou RAI) sur le territoire.

• Aide à l'immobilier d'entreprise

L'immobilier d'entreprise est une compétence des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre et des communes, qui peuvent décider de l'attribution des aides en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location de terrains ou d'immeubles (code général des collectivités territoriales, art. L. 1511-3). Ces aides peuvent revêtir la forme de subventions, et la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mis en œuvre depuis 2018 un dispositif ambitieux. Il permet d'accompagner de manière structurante et impactante des entreprises dans le domaine de l'économie productive, de la transformation agroalimentaire et les hébergements touristiques. Son volet 'économie productive' permet d'accompagner des projets de construction, de rénovation et d'extension de sites de production portés par une société d'exploitation.

Depuis 2022, cette aide intègre la volonté de la collectivité d'accompagner des investissements prenant en compte la sobriété énergétique et la raréfaction des ressources naturelles dans les projets constructifs neufs ou en rénovation. Elle se traduit par la mise en place d'éco-conditionnalité préalable à toute instruction grâce à un éco-score.

 Pour en savoir plus, voir p. 34



• Contrat Résilience et Performance

Ce dispositif sur-mesure permet d'accélérer le développement des entreprises productives en conciliant performance industrielle, réduction de l'empreinte environnementale et création d'un impact social positif. Il contribue au franchissement d'un cap majeur dans le développement des entreprises accompagnées et à la création d'emplois qualifiés et pérennes. Il soutient et complète les accompagnements opérés par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Dans une logique de contrat entre la Communauté Pays Basque et l'entreprise bénéficiaire, il permet de construire un plan d'actions adapté aux spécificités métiers, aux enjeux, à la maturité organisationnelle et la vision stratégique.

La durée de l'accompagnement (3 ans) permet de bâtir une relation durable entre l'Agglomération Pays Basque et l'entreprise et d'impulser une démarche globale et séquencée au sein de l'entreprise, avec une projection à moyen et long terme de sa stratégie de développement. Ce nouveau dispositif de la Communauté d'Agglomération Pays Basque concilie :

- la transition écologique et énergétique: décarbonation des procédés et sites industriels, écologie industrielle, mobilité durable des salariés;
- l'amélioration des conditions de travail: usine 4.0 - automatisation, robotique et cobotique, data manufacturing, ergonomie, amélioration des conditions de travail, organisation apprenante;
- l'innovation et la résilience: production en propre, cellule innovation, relocalisation des matières premières, diversification sectorielle.

Pour compléter l'offre existante, la Communauté d'Agglomération Pays Basque ambitionne de déployer de nouvelles aides directes aux entreprises au regard de nouveaux enjeux qui se posent et en complément des dispositifs en vigueur. Elles seront conditionnées à la mise en œuvre de pratiques durables avec le déploiement d'éco-conditionnalité.

UN DISPOSITIF UNIQUE POUR LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS

La compétence commerce relève prioritairement des communes, ainsi, l'Agglomération intervient sur le champ communautaire (à périmètre extra-communal) ainsi que sur les enjeux de transition numérique.

Le précédent dispositif Opération Collective de Modernisation (2018-2022) destiné aux commerçants et artisans de moins de 10 salariés a été un véritable succès en matière d'investissements des entreprises:

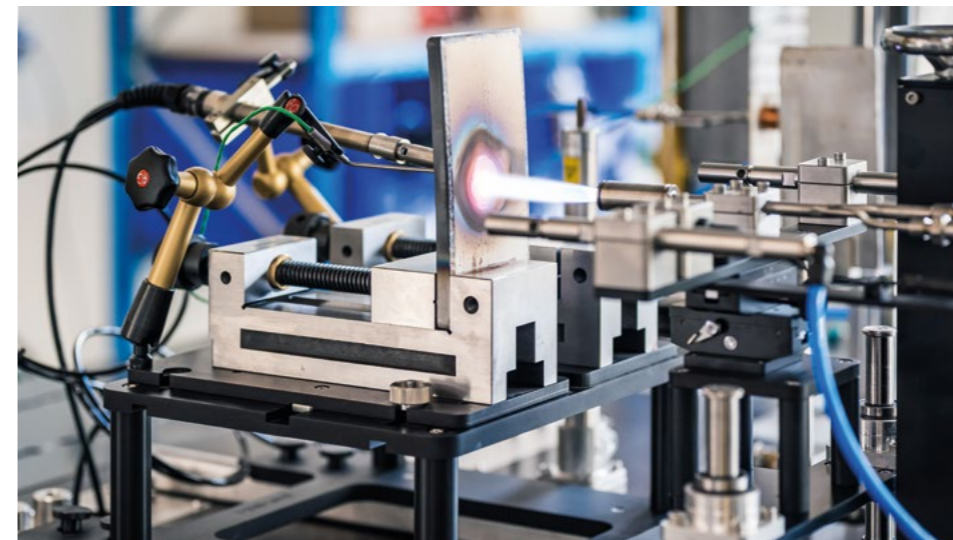
88
entreprises
aidées

460 000 €
de subventions
pour 3,3 M€ d'investissements sur le territoire du Pays Basque intérieur

Effet de levier:
1€ de la collectivité
pour **7€** investis
par les entreprises.

La Région Nouvelle-Aquitaine déploie un nouveau dispositif appelé **Action Collective de Proximité** et le Pays Basque s'engage à définir les secteurs d'activité à prioriser et la nature des investissements ou des actions collectives à mener sur un périmètre rural comprenant le Pays Basque intérieur, le Pays de Bidache ainsi que les communes du Labourd (hors communes du littoral).

Avec ce nouveau dispositif, la collectivité souhaite développer une offre de proximité permettant de créer un maillage des territoires ruraux ainsi qu'une offre commerciale et artisanale pérenne et diversifiée dans le respect des problématiques environnementales. Le dispositif sera ainsi co-construit avec les communes, les offices de commerces, les unions commerciales et d'artisanat, les commerçants/artisans. Les thématiques à enjeux que sont la transformation numérique, le renforcement de chaînes de valeur et la transmission d'entreprises seront au cœur du dispositif.



Ici Akira, une industrie innovante et performante ancrée au Pays Basque
© Mathieu Mengaillou

DÉPLOYER LE PROGRAMME TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAYS BASQUE#2

Labellisée Territoire d'Industrie et forte des résultats du 1^{er} programme, la Communauté Pays Basque renouvelle le dispositif sur la période 2023-2027.

Le nouveau programme s'articule autour de quatre axes:

- **Transition écologique:** contribuer au développement d'une industrie durable: développer la filière industrielle sur l'énergie verte; mutualiser les solutions de valorisation des déchets industriels; accompagner la réduction de consommation en eau par les industriels; créer des lieux et ressources en faveur de l'économie circulaire; expérimenter la réduction des consommations d'énergie;
- **Innovation:** maintenir une avance technologique, poursuivre le développement des plateformes technologiques; développer la plateforme Datalab visant à rendre la digitalisation accessible aux industriels; structurer l'accompagnement et l'animation pour favoriser les collaborations entre centres de recherches, start-ups et entreprises matures; mener une étude prospective sur l'industrie au Pays Basque d'ici à 2040 pour anticiper et accompagner les transitions à venir des différentes filières;
- **Compétences:** accompagner la montée en puissance de l'industrie: développer un club des DRH; promouvoir les métiers industriels et de l'industrie; mettre en œuvre une solution d'accompagnement RH pour les TPE;
- **Expérimentation** autour des enjeux indispensables au développement de l'industrie: foncier, mobilité, logement des salariés.



ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ

Dispositif de la Région Nouvelle Aquitaine décliné et cofinancé au niveau local en partenariat avec le Territoire. C'est une opération destinée à soutenir les projets d'investissement des toutes petites entreprises.

| ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS



Tiers-lieu Olha, pour le développement économique de la vallée des Aldudes

Ce nouvel outil permettra de favoriser le développement économique de la vallée des Aldudes (Banca, Aldudes, Urepel) en offrant un lieu

dédié à l'entrepreneuriat et à l'accueil de porteurs de projet, entreprises matures avec un écosystème dédié. Il accueillera également la maison du Kintoa et les activités de la filière Porc Basque, un espace de coworking, un espace d'accueil de jeunes entreprises et des salles de réunion ouvertes à tous, entreprises comme associations.

La collectivité porte cet outil émanant d'ateliers citoyens et d'une réflexion collective animée par l'association AIBA (Aldudeko Ibarra Beti Aintzina).



Voir page ci-contre



Économie circulaire, deux outils opérationnels dédiés

Le Syndicat Bil ta Garbi et la Communauté d'Agglomération Pays Basque mènent un travail

dans l'objectif d'aller au-delà des actions déjà développées en propre pour concevoir un projet collaboratif de grande ambition. Les deux entités porteront deux objets complémentaires, mutualisés et attenants :

- **Le laboratoire d'innovation en économie circulaire** qui permettra d'accueillir tout porteur de projet souhaitant effectuer de la recherche et développement à partir d'un produit assimilé à un déchet. Il accueillera différentes fonctions dont des ateliers équipés d'outils et de machines, une matériauthèque.
- **La 8^e pépinière de la Communauté d'Agglomération Pays Basque dédiée à l'économie circulaire** : les porteurs de projet accueillis au sein du laboratoire d'innovation souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale trouveront une continuité spatiale et une évolution logique dans l'accompagnement proposé successivement par les deux outils. Les porteurs de projet pourront bénéficier de solutions d'accueil et hébergement, d'un accompagnement entrepreneurial personnalisé (structuration, gestion, organisation, plan de formation, modèle économique) ainsi qu'une mise en réseau entre les acteurs, fédérés au sein d'une communauté des initiatives circulaires sur le territoire.



AXE 3

Transitions écologiques, énergétiques et sociétales

Vers une économie
responsable et durable

Les évolutions économiques, sociales et sociétales conduisent les collectivités à réinventer leurs modes de pensée et de production de politiques publiques. La Communauté d'Agglomération Pays Basque doit se renouveler afin de répondre aux attentes de la société et répondre aux enjeux de développement durable et promouvoir un modèle qui doit être :

- conscient de sa responsabilité sociale et sociétale ;
- au service d'un meilleur équilibre territorial ;
- acteur de la transition écologique et énergétique.

Cette prise de conscience conduit l'Agglomération à inscrire sa stratégie de développement économique dans une logique de durabilité et fait de ce principe une orientation stratégique transversale de son schéma. Son rôle est de sensibiliser les acteurs du développement économique à prendre conscience de leurs responsabilités sociales et sociétales.

Les principes :

- 1 Elle accompagne le tissu productif local dans les grandes transitions et enjeux de demain, et elle promeut la diminution des impacts.
- 2 Elle renforce le Pays Basque en tant que territoire d'économie productive sociale et solidaire.
- 3 Elle fait le pari de l'économie productive circulaire et régénérative afin de réutiliser localement les produits, les matériaux et les déchets.
- 4 Enfin la collectivité expérimente les solutions alternatives en matière de production et de consommation d'énergie et ambitionne de structurer de nouvelles filières émergentes en capacité de répondre à ces défis.

RENDRE LES ENTREPRISES ACTRICES DU CHANGEMENT ET DE LA TRANSITION

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, notamment à travers son programme Territoire d'Industrie Pays Basque, déploie des actions liées à l'axe « Usine durable, industrie responsable » pour aider les entreprises productives du territoire à intégrer les enjeux de réduction de leur empreinte environnementale à tous les niveaux de leur développement.

Elle entend poursuivre son action pour encourager et valoriser les pratiques durables et les modes constructifs éco-responsables des entreprises productives par la poursuite de la mise en œuvre de l'éco-score et sa montée en puissance dans le Règlement d'Aide à l'immobilier d'entreprises.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a opéré un changement structurel dans la mise en œuvre de son règlement d'intervention en instaurant une éco-conditionnalité préalable à toute instruction.

Onze familles de solutions permettant de réduire l'impact environnemental du bâtiment et de sa gestion ont été répertoriées par l'Agglomération Pays Basque. L'éco-score propose ainsi des critères précis à chaque étape des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation portés par les entreprises : conception bioclimatique, réemploi de matériaux, béton bas-carbone, matériaux biosourcés, limitation de la consommation d'eau et d'électricité, installation solaire, énergies renouvelables, toiture végétalisée, etc.

Seuls les projets d'entreprises obtenant un éco-score minimal de 5 sont éligibles au dispositif.



ÉCO-SCORE, VERS DES MODES CONSTRUCTIFS PLUS DURABLES



CONCEPTION /3 Conception bioclimatique du bâtiment



DÉMOLITION /2 Réemploi des matériaux pour plus de 50% des surfaces déconstruites



GROS-ŒUVRE /2 Mise en œuvre béton bas carbone



CHARPENTE /3 Mise en œuvre d'une ossature / charpente bois



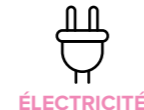
FAÇADE /2 Mise en œuvre de matériaux biosourcés



ISOLATION /2 Mise en œuvre de matériaux d'isolation intérieur biosourcés



REVÊTEMENTS INTÉRIEURS /1 Mise en œuvre de matériaux issus du réemploi et/ou biosourcé



ÉLECTRICITÉ /2 • Actions significatives menées pour limiter les consommations d'électricité
/1 • Installation de sous-compteurs et raccordement à une GTB/GTC.
/2 • Installation de panneaux photovoltaïque



EAU /3 • Actions menées pour limiter les consommations d'eau
/1 • Réduction de la consommation d'eau des équipements sanitaires
/1 • Équipement de récupération et de réutilisation des eaux pluviales
/1 • Installation de sous-compteurs et raccordement à une GTB/GTC



CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION /3 • Installation biomasse énergie
/2 • Installation solaire thermique
/3 • Installation géothermique
/2 • Système de récupération de la chaleur fatale



TOITURE /3 Aménagement d'une toiture végétalisée

NOTE TOTALE ... /39



Pour en savoir plus, voir p. 28

Autre dispositif dans lequel les entreprises seront encouragées à s'engager : le Contrat Résilience et Performance. L'ambition première du dispositif est d'accélérer le développement des entreprises productives en conciliant performance industrielle, réduction de l'empreinte environnementale et création d'un impact social positif.

Enfin, une évolution du dispositif historique de la collectivité « Atelier de l'Innovation » sera également opérée afin de mieux adresser les initiatives entrepreneuriales en faveur de l'innovation durable, responsable et à impact sur le territoire.

ATELIER DE L'INNOVATION, LEVIER DES TRANSITIONS DURABLES

En 10 ans :



Les efforts déjà engagés dans ce domaine, ne sont pas encore suffisants, et il sera nécessaire d'envisager de nouvelles démarches structurantes d'accompagnement des entreprises et des principaux employeurs du territoire. Dès 2024, au travers de la **semaine Klima**, une action envers les 50 principaux employeurs est engagée pour faire le lien entre engagements de la communauté d'agglomération et des entreprises et dégager les pistes de travail pour l'avenir.

PROMOUVOIR LA RESPONSABILITÉ TERRITORIALE DES ENTREPRISES (RTE)

Les entreprises seront incitées à jouer un rôle actif dans le développement durable et l'amélioration sociale, économique et environnementale du territoire. Il s'agit pour la collectivité de les encourager à s'engager dans la **Responsabilité Territoriale des Entreprises**. Une telle approche intégrée implique pour les entreprises un engagement communautaire actif et pour la collectivité de la formation mais aussi des incitations. Cette approche en matière de RTE permettra également de faire lien avec le nécessaire développement de l'euskara dans la vie publique et dans son usage en entreprises.

Afin de promouvoir les pratiques durables et responsables auprès des entreprises du territoire la collectivité :

- mettra donc en œuvre de la sensibilisation à la RTE afin de présenter les bénéfices d'une telle démarche dans les entreprises en s'appuyant par exemple sur des communautés d'entreprises telle que l'Association **Pays Basque Industries** ;
- conditionnera à l'avenir son soutien aux entreprises à la mise en œuvre de pratiques durables avec le déploiement d'éco-conditionnalités dans toutes les aides directes qu'elle leur octroie afin de soutenir les entreprises qui investissent dans des projets de développement local ou qui adoptent des pratiques durables ;
- Encouragera les partenariats entre les entreprises et la collectivité pour créer ensemble des projets bénéfiques pour le territoire ;
- Organisera un défi RTE afin de mettre en lumière des entreprises qui mettent en œuvre des pratiques durables et responsables ;
- Favorisera la mise en œuvre de démarche d'écologie industrielle à l'échelle de ses propres zones d'activités.



PLUS D'INFOS



SEMAINE KLIMA

Depuis 2021, la Communauté Pays Basque organise chaque année la Semaine Klima, événement visant à rassembler un maximum d'acteurs volontaires pour organiser des manifestations autour du climat en Pays Basque et sensibiliser au changement.



RESPONSABILITÉ TERRITORIALE DES ENTREPRISES

Cette notion implique que l'entreprise ne doit pas uniquement se développer pour son propre intérêt, mais aussi à contribuer positivement à son territoire local, pour favoriser un développement équilibré et bénéfique pour l'ensemble des acteurs.



PAYS BASQUE INDUSTRIES

L'association Pays Basque Industries réunie une trentaine d'industriels du territoire fédérés aux collectivités locales pour faire de l'industrie un axe fort de la politique économique du Pays Basque,



FAIRE LE PARI DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉGÉNÉRATIVE

L'économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire qui est d'extraire, fabriquer, consommer et jeter.

Elle incarne un nouveau modèle économique durable consistant à produire des biens et des services limitant la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production de déchets, l'impact sur la biodiversité et le climat.

Dans le cadre de son SDREIL, la Région Nouvelle-Aquitaine a la volonté d'accélérer la transition du territoire en favorisant l'économie circulaire et en intégrant des ambitions et défis concrets dans sa feuille de route Néo Terra.

Le Pays Basque est un territoire dynamique et engagé dans l'économie circulaire avec plus de 1 500 structures ESS. Face aux défis de la transition écologique et énergétique, accompagner l'émergence des filières de l'économie circulaire et régénérative est nécessaire.

Pour cela, la collectivité mettra en œuvre plusieurs dispositifs d'accompagnement dédiés et favorisera les coopérations entre les acteurs de l'ESS et les industriels locaux. En particulier il s'agira pour la collectivité de porter la création d'une pépinière économie circulaire afin d'accélérer la relocalisation des activités productives sur le territoire tout en structurant des filières responsables (voir Axe 2 Zoom sur quelques projets structurants du territoire). Alors que les entreprises de la filière économie circulaire sont confrontées à des difficultés d'accès au foncier, au manque de solutions d'accompagnement dans la mise au point technique de leurs produits et à la nécessité de pérenniser leur activité, une pépinière dédiée à l'économie circulaire devra faciliter l'accompagnement des projets dès leur démarrage et dans les phases clés de leur développement.

RENFORCER LE PAYS BASQUE EN TANT QUE TERRITOIRE D'ÉCONOMIE PRODUCTIVE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire - ESS - occupe aujourd'hui une place incontournable en Pays Basque, à la fois ancrée et engagée avec une forte dynamique. Le territoire est l'essence même de l'ESS, qui entend favoriser un développement économique au service des transitions sociales et environnementales.

Pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il est essentiel de soutenir les initiatives économiques de l'ESS, créatrices d'emplois durables, de lien social et vecteur d'attractivité du territoire.

L'engagement de la collectivité est fort et a abouti à l'adoption d'une feuille de route en mars 2023, véritable stratégie économique pour l'ESS sur le territoire. Cf. QR Code de la feuille de route.

Cette volonté sera réaffirmée par la mise en œuvre de 4 axes de travail consistants à :

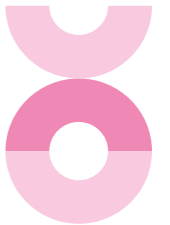
- faire connaître et promouvoir l'ESS ;
- soutenir les initiatives comme l'économie collaborative ou à impact social ;
- appuyer la structuration de réseaux ;
- accompagner le potentiel de la filière économie circulaire et soutenir l'innovation sociale.

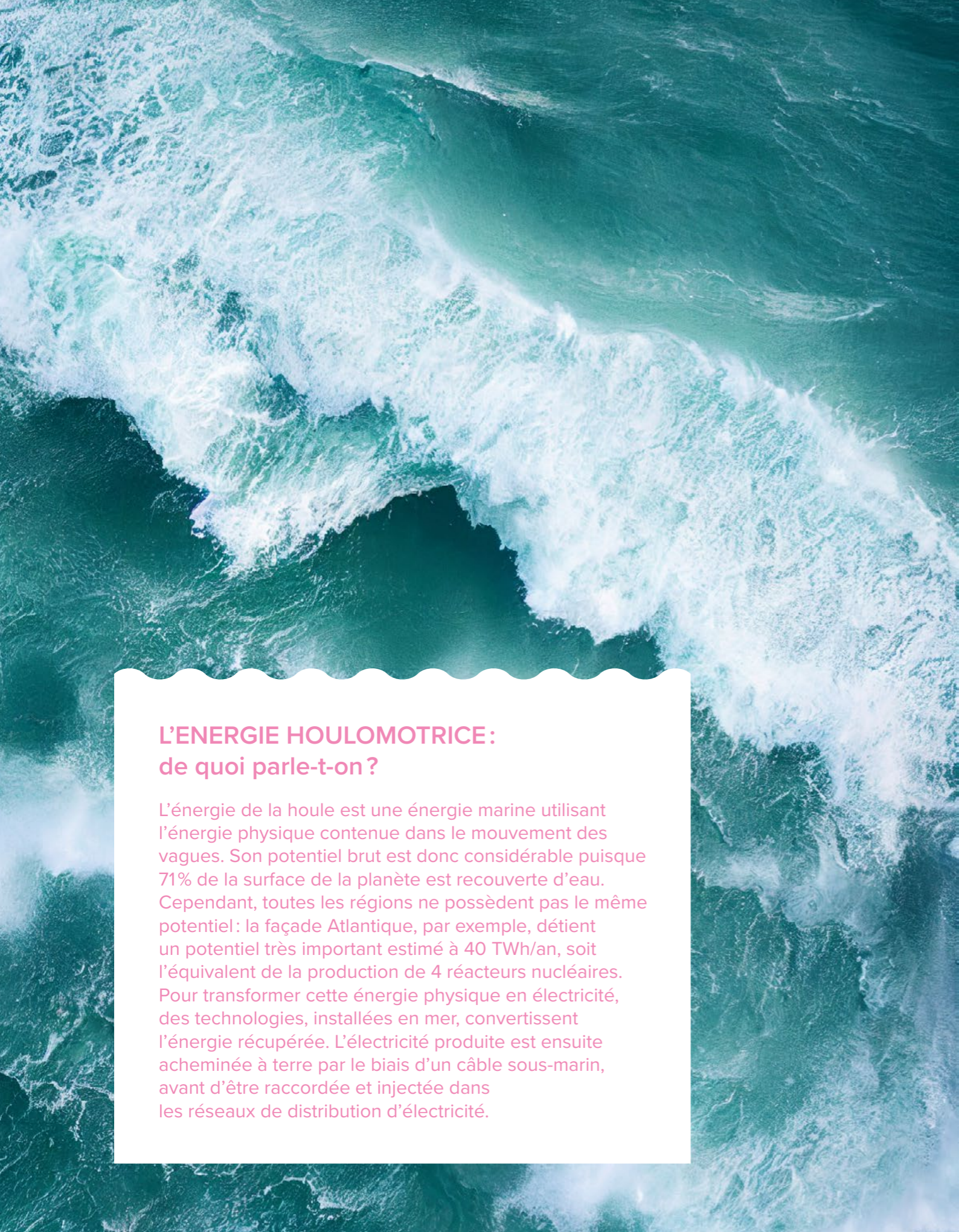
STRUCTURER UNE FILIÈRE DES INDUSTRIES DES NOUVEAUX SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES

Afin d'accompagner le processus de transition énergétique du territoire, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est engagée depuis de nombreuses années dans des projets de développement en faveur des énergies renouvelables, notamment dans le **domaine des énergies marines** autour d'un projet de recherche partenarial impulsé en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Il conviendra pour la collectivité de poursuivre ses actions afin de :

- d'opérer à horizon 2040 une ferme de production houlomotrice aux larges de ses côtes ;
- structurer les infrastructures nécessaires à cette production d'énergie renouvelable innovante ;
- accompagner le développement d'une filière innovante autour des industries des nouveaux systèmes énergétiques nécessaires à la mise en œuvre, en particulier, de la production d'énergie houlomotrice sur le territoire.





L'ÉNERGIE HOULOMOTRICE : de quoi parle-t-on ?

L'énergie de la houle est une énergie marine utilisant l'énergie physique contenue dans le mouvement des vagues. Son potentiel brut est donc considérable puisque 71% de la surface de la planète est recouverte d'eau. Cependant, toutes les régions ne possèdent pas le même potentiel : la façade Atlantique, par exemple, détient un potentiel très important estimé à 40 TWh/an, soit l'équivalent de la production de 4 réacteurs nucléaires. Pour transformer cette énergie physique en électricité, des technologies, installées en mer, convertissent l'énergie récupérée. L'électricité produite est ensuite acheminée à terre par le biais d'un câble sous-marin, avant d'être raccordée et injectée dans les réseaux de distribution d'électricité.

| ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS



Plateforme d'innovation dédiée à l'économie régénérative

En s'appuyant sur la pépinière d'économie circulaire et en complémentarité des actions engagées par les services de la

Prévention Collecte et Valorisation des Déchets et Bil ta Garbi, l'ambition de la collectivité est de développer une plateforme d'innovation dédiée à l'économie régénérative.

Cette plateforme aura pour objectifs de mettre au point des solutions innovantes pour transformer tout type de déchets issus du territoire et de ses filières productives en gisement de matière à recycler. L'automatisation, la robotique, l'intelligence artificielle seront autant de techniques utilisées pour construire des systèmes performants permettant des opérations de recyclage compétitives.

Pour accompagner toute la chaîne de valeurs dans le déploiement de solutions innovantes à même de valoriser les gisements du territoire la plateforme poursuivra 3 grands types d'activités : la recherche et développement, la formation et le transfert de technologie.



WAVEPI : ferme de production Houlomotrice au large des côtes du Pays Basque

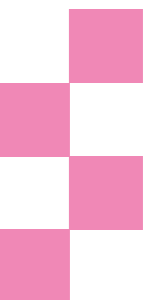
Pionnier à l'échelle nationale, le projet de ferme houlomotrice au Pays Basque est issu

d'un partenariat engagé entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les deux collectivités ayant pour objectif de couvrir la totalité des besoins énergétiques de leur territoire par les énergies renouvelables d'ici 2050. Associant acteurs scientifiques et techniques, ce partenariat a notamment permis de mener les études nécessaires à l'identification d'un site favorable à l'accueil de ce projet d'envergure.

Le site retenu est situé au large du phare de Biarritz, à une distance de 7,5 km de la côte et à une profondeur comprise entre 60 et 70 mètres. Le port de Bayonne à proximité est considéré comme un atout potentiel majeur afin d'accueillir le développement d'une nouvelle filière énergétique, notamment pour répondre aux besoins de maintenance, de logistique et de foncier nécessaire.

Une ferme houlomotrice implique un budget à plusieurs centaines de millions d'euros et nécessite d'importants partenariats financiers. Cette énergie est désormais reconnue par l'État et intégrée dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. La Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté Pays Basque y ont activement contribué.

Ces différentes démarches permettent de se projeter sur un développement de la filière houlomotrice au Pays Basque à horizon 2040, en attirant des constructeurs de technologies qui auront été approuvées et abouties dans l'intervalle.

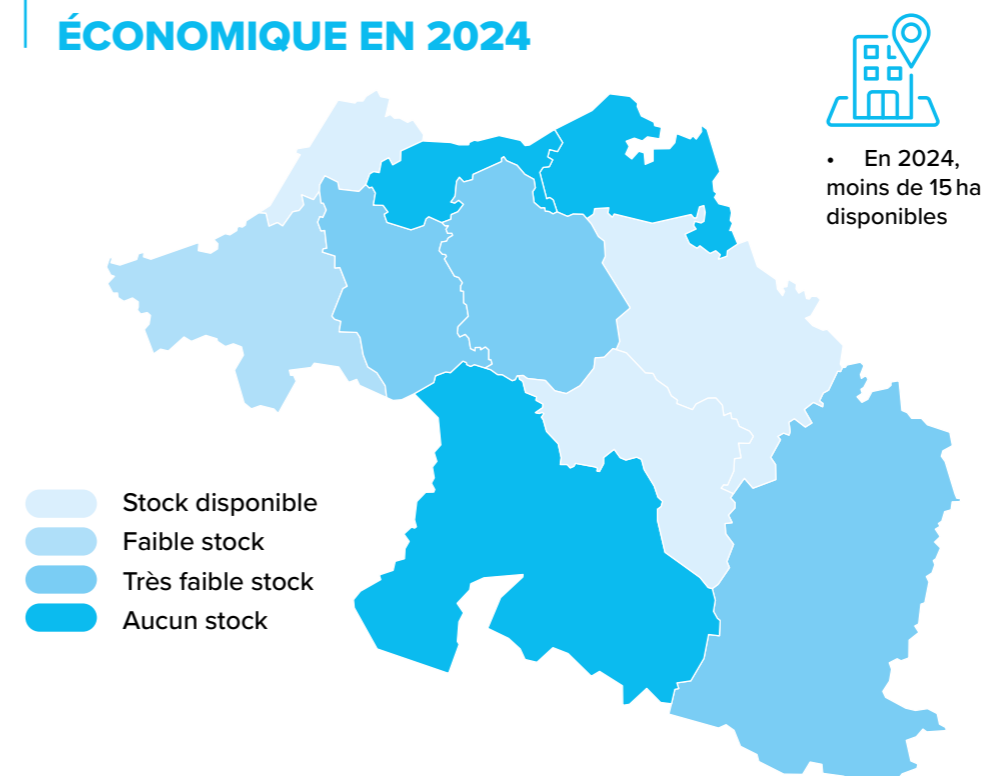


AXE 4Sobriété foncière
et préservation
de la ressource
en eauPréserver les biens communs
du Pays BasquePréserver le foncier à vocation
économique public

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communautés d'agglomération et les métropoles sont les seules collectivités compétentes en matière de zones d'activités économiques pour :

- la création;
- l'aménagement;
- l'entretien;
- et la gestion.

L'unification de la responsabilité d'aménagement économique, sans distinction entre types de zones d'activité, doit donc permettre de doter les territoires d'une représentation globale de leur offre immobilière et foncière. Cette évolution était d'autant plus attendue que d'importants enjeux autour du foncier économique et d'immobilier d'entreprise nécessitent une vision et stratégie globales à l'aune de la Loi Climat et Résilience, du **ZAN (Zéro Artificialisation Nette)**, de la raréfaction du foncier devenue spéculative...

**STOCK DE FONCIER À VOCATION
ÉCONOMIQUE EN 2024****ZÉRO
ARTIFICIALISATION
NETTE**

Cette loi vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.



UNE VÉRITABLE STRATÉGIE FONCIÈRE DIVERSIFIÉE À L'ÉCHELLE DU PAYS BASQUE

Au regard de ces constats et de ces volontés, comment combiner développement économique, réindustrialisation, souveraineté et sobriété foncière ? Quelle compatibilité avec des besoins fonciers croissants des entreprises et une diminution massive de consommation des espaces à artificialiser ?

L'action historique de production de foncier à vocation économique ne saurait aujourd'hui être la solution unique. La Communauté d'Agglomération Pays Basque doit donc multiplier et diversifier ses actions au service d'un foncier économique public accueillant de façon durable des activités productives.

• Réhabiliter des friches, du bâti

La requalification des friches industrielles pour y installer des activités productives est une stratégie efficace pour revitaliser les zones désaffectées et réutiliser des espaces sous-utilisés. La plupart des friches industrielles nécessitent un nettoyage et une dépollution avant de pouvoir être réutilisées ainsi que d'autres mesures de remise en état environnementale pour assurer la sécurité des occupants futurs et protéger l'environnement. En adoptant une approche intégrée et collaborative, il est possible de transformer les friches industrielles en moteurs de croissance économique et de renouveau urbain.

Ainsi, la collectivité a pour projet de requalifier 2 friches à Mouguerre et Anglet de plusieurs hectares.

• Requalifier des Zones d'Activité Économique et réinvestir le tissu urbain

Parmi les facteurs qui font obstacle à la confortation et au développement des activités productives à l'intérieur du périmètre des agglomérations urbaines, figure la disponibilité d'espaces adaptés aux nouveaux besoins d'entreprises industrielles et artisanales. Dans un contexte de lutte contre l'étalement urbain, la requalification durable des parcs et zones d'activités existants constitue un enjeu d'importance pour le développement de la ville productive.

Les zones d'activité économiques ne constituent pas le seul vivier pour accueillir les activités productives. En effet, pour certaines catégories d'activités productives, l'implantation est possible et souhaitable dans un tissu urbain mixte, des zones où résidentiel, commercial, et industriel coexistent :

- Manufacture légère ou artisanat de production drainant des emplois à forte valeur ajoutée ;
- Ateliers d'artisanat d'art pouvant enrichir le tissu productif et culturel tout en fournissant des opportunités pour les artisans et les artistes locaux de développer leurs entreprises avec une vitrine ;
- Hôtels d'entreprises avec ateliers productifs ;
- Activités en économie circulaire.

L'intégration réussie d'activités productives dans un tissu urbain mixte nécessite une planification urbaine, une gestion des impacts environnementaux et une collaboration entre les secteurs public et privé. Elle peut contribuer à créer des quartiers dynamiques et diversifiés.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque travaille avec les communes (par exemple dans le programme Petites Villes de Demain) pour installer des activités artisanales et productives en grande proximité ou au sein des bourgs/centres-villes.



• Densifier le fond et la forme

Le terme de densification prend plusieurs formes dans l'action de la collectivité et elle met en œuvre une stratégie complète qui sera confortée par les futurs documents de planification à horizon 2026.

À l'échelle du projet d'entreprise

La collectivité encourage et accentue l'optimisation de l'espace disponible en adoptant des pratiques telles que la construction verticale (usine/ateliers sur 2 étages ou mixité d'usages et renvoi des fonctions tertiaires aux étages), le partage des installations (comme les parkings ou les équipements de production) sur les fonciers à vocation économique.

À l'échelle d'un lot

- Encourager la construction d'usines ou ateliers productifs sur les terrains non ou peu valorisés;
- Découper des lots au juste besoin des entreprises;
- Faire travailler ensemble plusieurs entreprises ayant des besoins compatibles;
- Impulser le développement et l'essaimage du modèle Village d'artisans.

Au sein d'une zone d'activités économiques, la Communauté Pays Basque déploie une stratégie visant à optimiser l'utilisation des terres et des infrastructures existantes. Voici quelques exemples et considérations qui permettent cette densification:

- **Planification stratégique:** travail d'identification des zones d'activités économiques qui ont le potentiel de densification. Un travail d'ores et déjà engagé par la collectivité;
- **Zonage et réglementation:** les règlements d'urbanisme des futurs PLUi doivent aujourd'hui adopter des politiques de zonage et des réglementations qui encouragent la densification des entreprises, par exemple en diminuant les limites de recul, assouplissant les restrictions de hauteur des bâtiments, en autorisant des usages mixtes ou en facilitant les processus de permis de construire.
- **Infrastructure et services partagés:** la densification des entreprises peut être facilitée par la mise en place d'infrastructures et de services partagés (services de restauration, offres de transport).

Enfin, la promotion de l'innovation et de la collaboration en matière de densification des entreprises peut favoriser l'innovation et la collaboration en rapprochant physiquement les entreprises et les institutions de recherche, en créant des clusters d'innovation et en encourageant les interactions informelles entre les acteurs économiques.

• Créer de nouvelles zones

Le besoin de foncier nouveau est une réalité au regard des besoins exprimés. Les enjeux liés à la gestion économe de l'espace imposent une exigence quant au choix de nouveau foncier à vocation économique public à créer.

Les 5 PLUi en cours d'élaboration au sein de la Communauté d'Agglomération Pays Basque permettront de sanctuariser et identifier les fonciers à vocation économique publics pertinents. Ils devront répondre aux exigences suivantes:

- Pouvoir accueillir des activités productives et artisanales (disponibilité en eau, réseaux...);
- Réserver le foncier à des activités nécessitant du foncier à distance du tissu urbain mixte;

- Privilégier les fonciers en extension du tissu urbain mixte ou des ZAE existantes;
- Privilégier les friches et terrains permettant des opérations de renouvellement urbain.

ADOPTER UN NOUVEAU MODÈLE DE COMMERCIALISATION POUR GARANTIR L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES PRODUCTIVES: UNE NÉCESSITÉ.

La cession classique est un modèle de commercialisation à transformer pour le foncier économique public qui est déjà rare et échappant à la collectivité dans son devenir à horizon 20 ans.

• Des clauses qui bordent la cession de foncier avec une date limite de consommation

La cession s'accompagne de 3 clauses qui garantissent un usage de ce foncier contrôlé par la collectivité sur une durée donnée:

- Clause anti-spéculative;
- Pacte de préférence;
- Clause de maintien d'une activité relevant du champ des activités productives, artisanales ou de service aux entreprises.

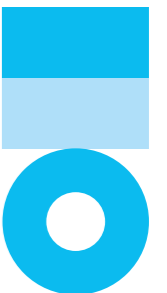
Ces clauses, efficaces sur la durée prévue, ont de réelles limites au-delà.

• Un prix de cession financé par la collectivité.

Le prix de cession très raisonnable pour l'entreprise (opérations équilibrées par la collectivité) a souvent été multiplié par 2/3 ou plus dans le cas d'une revente 15 ans après l'acquisition. Une spéculation quand la clause anti-spéculative n'existait pas ou qu'elle était caduque s'est donc installée ces dernières années, au vu de la rareté foncière.

• Dissociation de la maîtrise foncière et bâtie.

La collectivité ne peut aller sur le champ de la patrimonialisation qui consiste à dissocier le foncier et le bâti au regard des enjeux et de la rareté foncière constatée.





• Le Bail à construction: un dispositif à généraliser pour conserver la maîtrise publique foncière

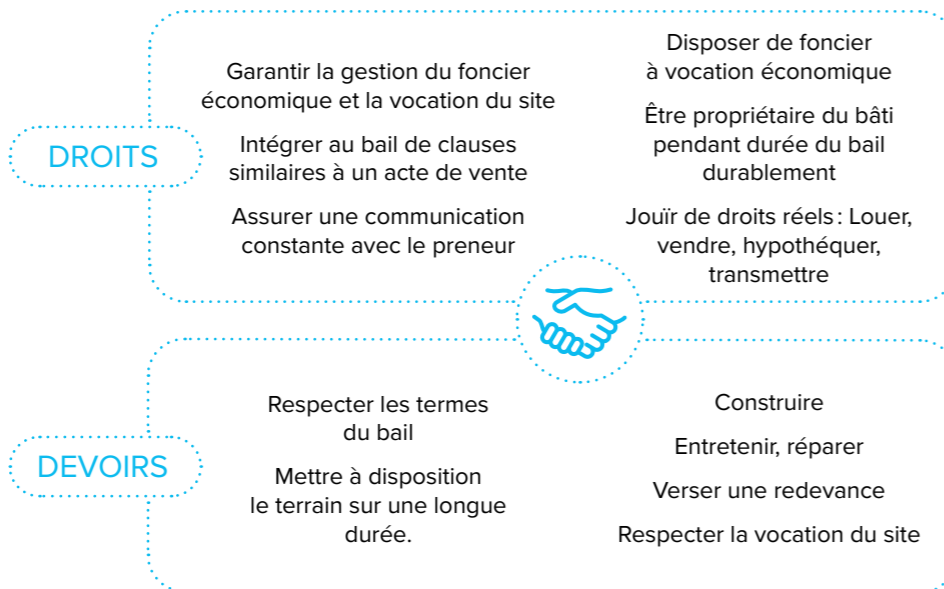
Le bail à construction est un contrat établi entre le bailleur (ici la collectivité) et le preneur (ici l'entreprise). Il est conclu pour une durée de 50 ans et le preneur acquiert des droits réels lui permettant de construire son usine ou atelier en devenant propriétaire pour cette durée.

Il permet de :

- conserver la maîtrise des terrains à long terme pour accueillir et développer des entreprises ;
- maintenir des prix attractifs pour les entreprises pour favoriser la création d'emplois ;
- densifier et optimiser les ZAE tout en maîtrisant leur vocation productive ;
- maîtriser la qualité, l'entretien et la réversibilité des bâtiments.

L'évolution vers ce dispositif de bail à construction permettra à la collectivité de répondre à ces objectifs et d'articuler les conditions de fin d'une ère de cession des terrains vers ce nouveau modèle.

Les grands principes du bail à construction



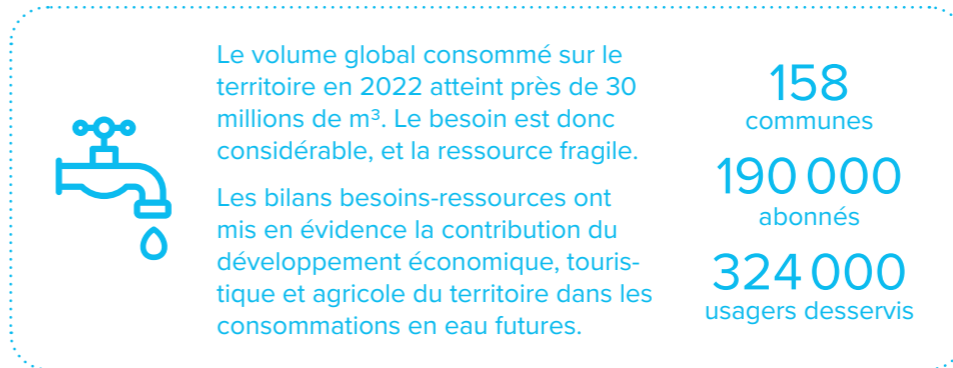
PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a voté le 1^{er} juillet dernier 2023, un Plan sécheresse en continuité et en complémentarité du Plan national sur l'Eau lancé par le Gouvernement en avril 2023.

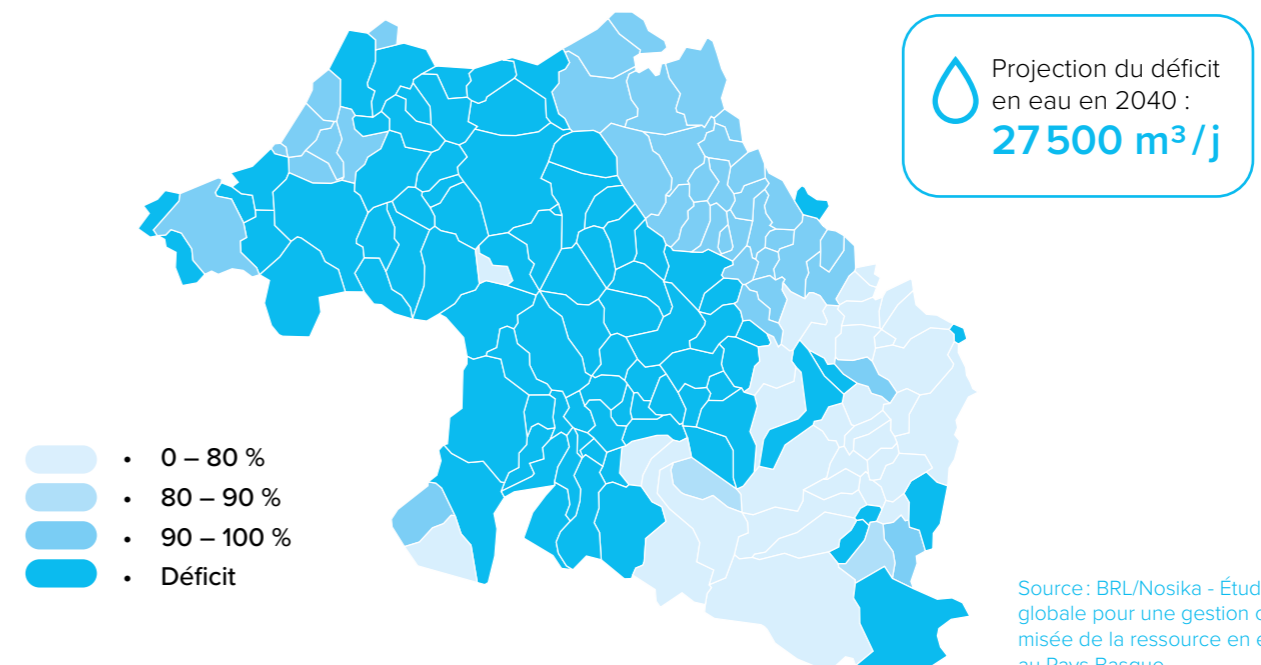
Ce Plan recense l'accompagnement de tous les usagers et contient quatre axes constituant un plan d'actions global :

- Optimiser la ressource ;
- Organiser la sobriété ;
- Assurer la solidarité ;
- Encourager l'innovation.

Sur le volet « Organiser la sobriété » les acteurs économiques du territoire doivent aujourd'hui réduire leur consommation d'eau. Les consommations moyennes constatées au Pays Basque sont significativement supérieures aux données nationales. L'objectif est de réduire de 10% des volumes actuels consommés, soit près de 300 000 m³ par an.



• BESOIN EN EAU PAR RAPPORT À LA RESSOURCE DISPONIBLE AU JOUR DE POINTE EN 2040



| ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS



Un programme « Entreprises et Eau » lancé en 2024

Il prévoit une programmation pluriannuelle, le recrutement d'un chef de projet dédié afin de répondre à trois objectifs :

Connaissance

Former des entreprises consommant plus de 1000 m³ d'eau/an pour diminuer la consommation en eau de + de 10 %.

Analyse

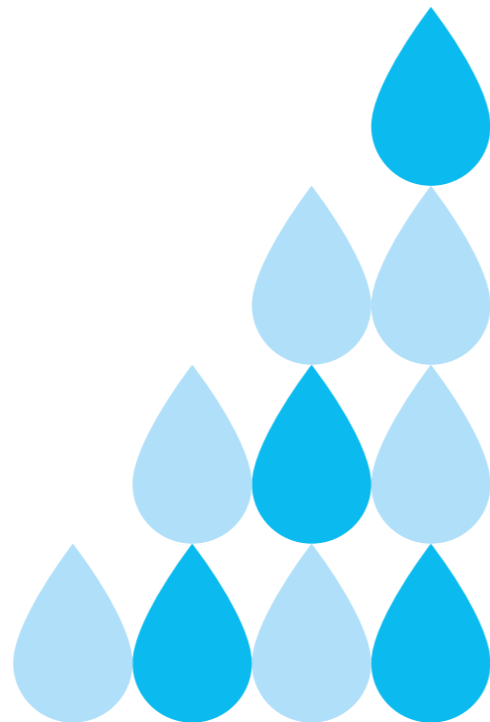
Accompagner les entreprises dans la réalisation d'un diagnostic individuel de leur outil de production (consommation actuelle en eau) et une proposition de plan d'actions pour réduire leur consommation.

Investissements

Financer en complémentarité avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les investissements individuels de réduction de la consommation d'eau potable ou prélevée effectués par les entreprises.

Initiative pionnière sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, le programme se veut ambitieux :

- **Formation** à grande échelle des gros consommateurs d'eau professionnels du territoire ;
- **Inciter / Accompagner / Financer** : les entreprises par secteur géographique, par filière à réaliser des investissements massifs pour économiser la ressource, anticiper les enjeux de production dans un contexte de diminution de la disponibilité de l'eau.



Rôle et principes d'intervention

LA COLLECTIVITÉ, PIVOT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a fait la démonstration de son rôle dans l'action économique sur l'ensemble de son territoire. Elle est aujourd'hui reconnue en premier lieu par les entreprises mais également par l'ensemble des acteurs agissant dans ce domaine comme l'institution de référence et de proximité immédiate devant assurer un rôle de pivot dans la construction d'une gouvernance active sur le territoire. Ce rôle doit être renforcé et incarné, dans une logique d'efficacité et de clarté de l'action publique sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, l'action économique réside dans la conjugaison des projets et des décisions prises par les entreprises, et du rôle des collectivités au travers de l'action publique. Qu'il s'agisse d'action foncière forte en faveur d'une économie productive, d'accompagnement dans des phases de transition de l'économie, ou d'initiatives en faveur de logement, mobilités, ... l'écosystème public, et en premier lieu la Communauté d'Agglomération Pays Basque doit œuvrer aux conditions du développement économique : soutien au financement direct de projets de développement, amorces de démarches et d'accompagnement pour une économie de transition, poursuivre un aménagement (sobriété) de foncier économique, assurer des services et des fonctions répondant aux enjeux économiques (logement et mobilité).

Pour cela, la Communauté devra mobiliser l'ensemble des outils lui permettant d'agir, notamment dans le cadre d'une action foncière résolue, mais également encourager les partenariats publics/privés, sous des formes à (ré)inventer.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN COHÉRENCE AVEC LES STRATÉGIES DE LA RÉGION

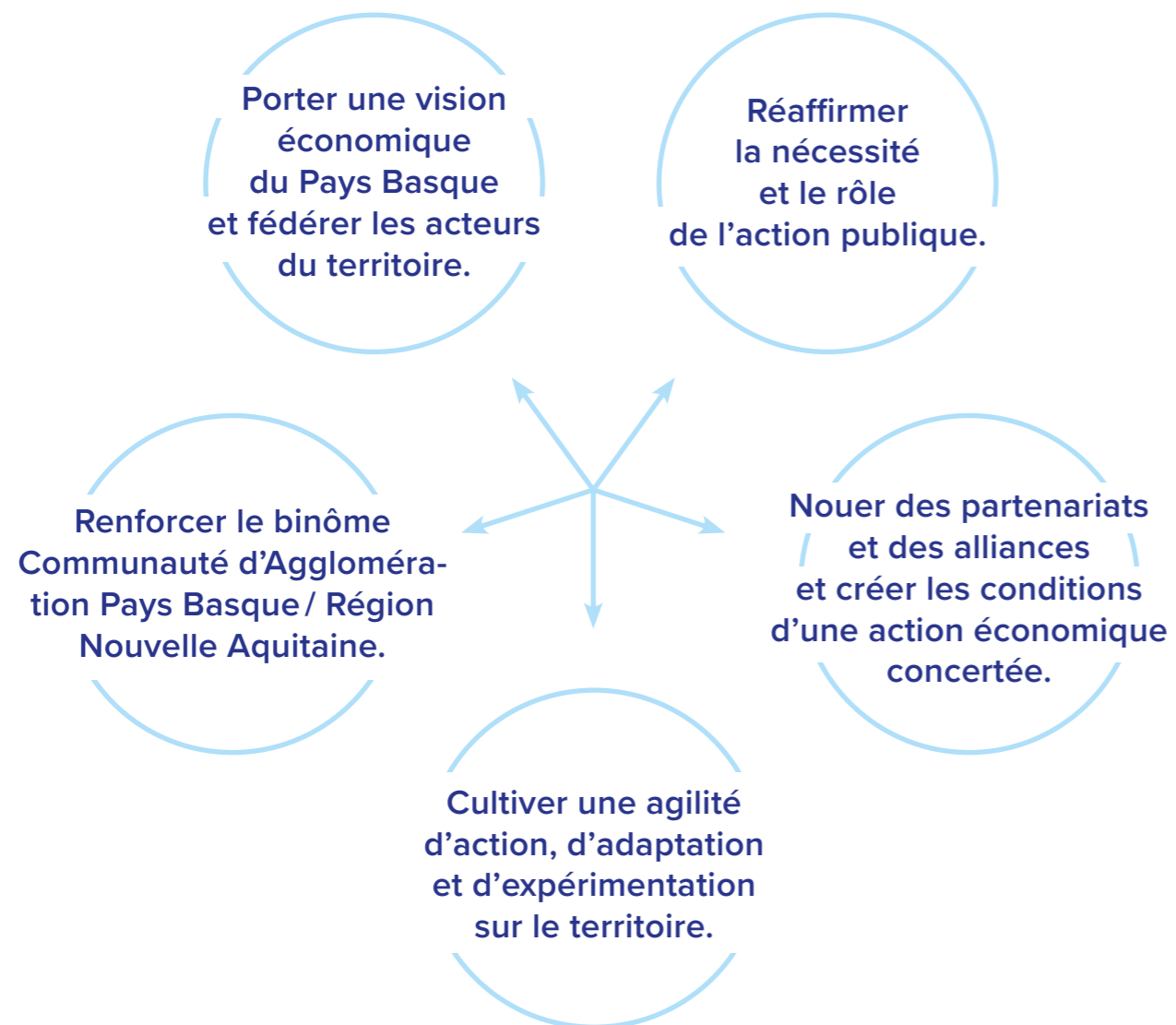
La Région Nouvelle Aquitaine reconnaît dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Économique d'Internationalisation et d'Innovation que les communautés d'agglomération constituent des partenaires privilégiés pour le développement économique et qu'à ce titre, les stratégies régionales doivent se conjuguer aux stratégies locales menées par ces collectivités. La Communauté d'Agglomération Pays Basque intervient ainsi dans le prolongement et en complémentarité de la Région Nouvelle Aquitaine qui dispose également de moyens importants pour accompagner les entreprises dans leurs projets de développement. Cet alignement et cette complémentarité devront être renforcés à l'avenir notamment par la mise en place de délégation de moyens sur des sujets identifiés comme stratégique par chacune des deux institutions.





L'écosystème de développement doit être appréhendé comme un allié et un partenaire pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque afin de conduire et mener une action forte pour le territoire, qu'ils s'agissent de partenaires économiques institutionnels tels que les consulaires, les représentants du monde économique, les structures d'intervention et d'accompagnement ou les territoires.

En résumé, en matière de gouvernance et de rôle sur le champ économique, la Communauté d'Agglomération est attendue et devra structurer son action autour des cinq principes suivants :



La Communauté Pays Basque œuvre en faveur d'une économie productive, responsable et équilibrée.

